

# LES CAHIERS DE L'INSTITUT



Initiative Jeunes à Montreuil - © Pascale Lalys.

*L'initiative Jeunes  
du 1<sup>er</sup> décembre  
2014*



© Pascale Lalys

Assemblée générale de l'IHS CGT Cheminots - 16 décembre 2014 à Montreuil

## *L'histoire en photos.*

AG de l'IHS  
Complexe CGT Montreuil -16 décembre 2014  
page 4



Communiqué de presse  
«Voix cheminotes : une histoire orale»  
page 18



Compte-rendu de l'initiative Jeunes  
1<sup>er</sup> décembre 2014 Montreuil  
page 19



ACER : Prix Rol Tanguy  
Les Amis des combattants  
en Espagne républicaine  
page 39



Edito Patrick Chamaret	page 3
<b>1) Assemblée générale de l'IHS du 16/12/2014</b>	page 4
Extrait du rapport d'activité de Patrick Chamaret	page 4
Interventions des participants	page 8
Communication de Caroline Chalier	page 10
Communication de Nicole Parutto	page 12
Communication de Jany Moineau	page 13
Bilan financier et cotisations	page 14
Intervention de Gilbert Garrel	page 15
Le nouveau bureau	page 15
<b>2) Communiqué de presse exposition</b>	
« Voix Cheminotes : une histoire orale »	page 16
<b>3) Le compte-rendu de l'initiative jeunes</b>	page 17
« Colonisation, luttes de libération, solidarité internationale »	
introduction de Véronique Martin	page 17
intervention de Patrick Chamaret	page 19
intervention de René Gallissot	page 21
intervention d'Ange Moréno	page 24
participation de Tanguy Perron	page 27
intervention de Sylvain Esnault	page 29
conclusion de Gilbert Garrel	
<b>4) Le syndicalisme à l'épreuve de la Première Guerre Mondiale</b>	
Contribution de l'IHS	page 35
ACER : Les Amis des Combattants en Espagne républicaine	page 39

Rédaction : IHS CGT Cheminots.  
Conception : PAO CGT fédération des cheminots  
Impression : Rivet  
Photos couverture et pages intérieures : IHS CGT Cheminots - Collection privée - Pascale Lalys - IHS CGT Confédéral

263, rue de Paris - case 546 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 49 88 61 26 - Fax 01 48 57 10 36 - ihs@cheminotcgt.fr  
Les cahiers de l'Institut - ISSN : 2101-3721

Au moment où nous échangeons encore nos vœux pour 2015 auprès de nos proches ou de nos rencontres plus ponctuelles, le pire de ce que nous pouvions craindre s'est produit avec les actes terroristes d'un commando contre Charlie Hebdo et ses journalistes puis la prise d'otages de la Porte de Vincennes.

Après ces actes de violences, d'intolérance et d'obscurantisme une réaction unanime a exprimé une grande émotion et une profonde indignation.

Nous avons pu suivre en live sur les écrans des télévisions, la traque et les assauts du Raid et du GIGN, pour la capture des terroristes. Des rassemblements spontanés ont immédiatement réuni dans la diversité de leurs sensibilités des centaines de milliers de personnes sur l'ensemble du pays. Une grande marche imposante à Paris le dimanche 11 janvier, qui restera dans les mémoires et sans doute dans notre histoire, comme d'autres initiatives en province, ont réuni notre peuple déterminé sur l'essentiel des valeurs qui le caractérisent.

La Démocratie, la République, la Paix, les Libertés de pensée et d'expression, la laïcité sont des biens communs que nous sommes décidés à défendre face à tous les totalitarismes, discours haineux et tentatives de division et de stigmatisation.

L'émotion passée, cet élan national comme ses soutiens européens et internationaux, comme les milliers de bougies qui ont scintillé pour les victimes ne doivent pas s'éteindre ni dans les cœurs et dans les pensées et doivent se traduire par des actes et des décisions pour anéantir les causes multiples et profondes de tels gestes et comportements barbares.

Patrick Chamaret - Président



# ASSEMBLÉE GÉN



L'assemblée générale de l'ihc du 16/12/2014 était présidée par Thierry Roy, membre du bureau de l'institut qui a souhaité la bienvenue aux participants et souligné la présence de Gilbert Garrel, secrétaire Général de la fédération et Thierry Nier secrétaire fédéral, Pierrette Legendre-Semard (petite fille de Pierre Semard), Anne -Marie Fourcade de l'institut confédéral.

Il a excusé ceux qui avaient informé de leur absence, notamment : Marie-Claire Rol-Tanguy, présidente d'honneur de l'ACER (amis des combattants en Espagne républicaine), Marie-Noëlle Polino, secrétaire générale de Rail et Histoire (ex AHICF), Robert Moulière, président de l'ANCAC, Jean-Paul Lahouse, membre du bureau.

## Extraits du rapport d'activité de Patrick Chamaret

### Introduction

« Notre assemblée générale est toujours un moment important, puisqu'elle est la seule occasion de nous rencontrer collectivement dans l'année et d'évaluer ensemble l'activité menée par l'institut, son conseil d'administration et son bureau.

Elle est aussi l'occasion de valider les projets d'activité pour l'année à venir ou les années à venir pour certains d'entre eux. Elle est aussi un moment d'écoute de vos suggestions et propositions.

Elle est aussi l'occasion de connaître vos propres réalisations ou participations sur l'histoire sociale, que vous soyez adhérents individuels ou mandatés par une structure adhérente.

Nous n'avons pas pour vocation ou périmètre d'intervention d'analyser l'actualité économique sociale et politique, dans le pays, l'entreprise et pour les cheminots, qui est du rôle de la fédération, même si nous y sommes très attachés et attentifs. D'autant qu'elle n'est pas sans intérêt pour notre propre activité :

-d'une part naturellement l'actualité d'aujourd'hui deviendra l'histoire de demain, donc être déjà éclairé aujourd'hui est un atout d'efficacité pour l'avenir de nos travaux.

-nous produisons des travaux d'histoire qui résonnent dans la vie actuelle de la Cgt ; il ne s'agit ni d'instrumentaliser, ni d'écrire une histoire officielle, ni d'hagiographie, mais de proposer une connaissance, une approche historique de thèmes, de sujets, de revendications qui se trouvent au cœur des débats et de l'action syndicale actuelle.

Cela à un double avantage, d'une part intéresser et renforcer l'analyse des acteurs et militants de la vie sociale et d'autre part contribuer à l'action, au rapport des forces, à rendre l'histoire utile et indispensable à connaître.

L'actualité c'est aussi le prolongement de faits d'histoire en marche, pas encore résolus mais en mouvement, c'est aussi le retour de certains autres dans l'actualité. Un combat historique que nous sommes heureux de voir avancer

Le parlement français acte la reconnaissance de l'État palestinien. Faut-il rappeler pour les plus jeunes, ou pour les plus anciens qui pourraient avoir des trous de mémoire, qu'en 1947, l'ONU prévoyait une partition du mandat britannique et la création dès 1948 de deux États coexistant pacifiquement.

L'un, Israël, a vu le jour immédiatement. L'autre, la Palestine, attend toujours sa reconnaissance.

# NÉRALE DE L'IHS

Le moment est venu de mettre fin au calvaire du peuple palestinien. Le moment est venu de signifier que la France dit NON à la colonisation, rejette le mur de la honte, refusant l'arbitraire et les humiliations propres à tout système colonial. Depuis longtemps, les Palestiniens ont fait le choix du compromis et de concessions contre l'engagement d'obtenir leur État comme la reconnaissance de l'État d'Israël par l'OLP, alors que la réciprocité n'existe toujours pas. Ou encore la reconnaissance des frontières de 1967, par laquelle les Palestiniens ont accepté d'abandonner un quart du territoire qui leur avait été accordé en 1947. En réponse, ce furent le blocus de Gaza, la poursuite de la colonisation, les restrictions de liberté.

Le processus d'Oslo, pourtant porteur de promesses, a éloigné la paix. Il a souffert d'un vice originel : avoir renvoyé dos à dos les parties, alors qu'il existe une inégalité fondamentale : d'un côté, un pays occupé, de l'autre, une puissance occupante. Le vote du parlement français, à l'instar de nombreux autres, a confirmé le droit international, a confirmé le plan de partage de 1947 et la décision prise alors par les vainqueurs du nazisme. Faut-il rappeler aussi que cela permettrait d'envisager une évolution sensible de la situation au moyen orient.

Le gouvernement français serait bien inspiré de s'emparer du vote de son assemblée et de sa représentation. Mais il surprend tellement et déçoit tant sur tant de sujets que la pression ne doit pas se restreindre.

La création d'un fonds d'indemnisation

Autres faits qui relient histoire et actualité, et pas éloigné du précédent, mais là plus marqué par notre périmètre professionnel c'est aussi le procès initialement engagé contre la SNCF et son rôle considéré comme complaisant dans la déportation des juifs vers les camps de concentration.

D'autant que le président Pépy soucieux de ses marchés ferroviaires avait été un peu vite en besogne en présentant des excuses au nom de l'entreprise, alors que la responsabilité était uniquement celle de l'État français collaborant. L'accord signé il y a quelques jours, porte sur la création d'un fonds d'indemnisation doté par la France de 60 millions de dollars versés aux autorités américaines en faveur de « quelques milliers » de déportés non français ou de leurs familles.

En contrepartie, les Etats-Unis se sont engagés à défendre l'immunité de juridiction dont bénéficient les entreprises étrangères sur leur sol, qui les protège de toute poursuite judiciaire ou de toutes autres formes d'action. J'y reviendrai tout à l'heure mais c'est devant le tollé qu'avait déclenché cette affaire, que la SNCF avait relancé son travail d'histoire et de mémoire, en ouvrant toutes ses archives sur cette époque, en s'inscrivant dans de multiples initiatives comme la transformation de la Gare de Drancy en musée et autres initiatives avec les associations de déportés.

C'est ainsi qu'avait été décidée une démarche de mémoire lancée pour connaître qui étaient les 2.000 cheminots fusillés ou morts en déportation, ce qu'étaient leur vie, leurs engagements ce qu'ont été leurs actes de courage et de résistance. Démarche dans laquelle nous avons voulu inscrire notre ihs, non pas pour cautionner l'entreprise, ni le président mais en devoir de vérité sur cette période. La vérité c'est ainsi que les 2000 deviendront au bas chiffre 2500 pour l'instant.

Nous sommes toujours investis dans le comité de pilotage du livre et notre institut est particulièrement représenté au sein du groupe d'élaboration et de rédaction des biographies.

## La réparation aux mineurs grévistes

Ils furent licenciés par les Houillères en 1948 et 1952 pour avoir participé à une grève, réprimée dans le sang, contre la baisse de leurs salaires. Jetés sur le carreau du jour au lendemain, privés de salaire, expulsés de leur logement et marqués au fer rouge dans la région, pour avoir exercé leur droit constitutionnel de grève.

L'Assemblée nationale avait déjà voté, le 28 octobre, un amendement dans la loi de finances 2015 pour le versement d'une allocation forfaitaire à ces mineurs et à leurs enfants, reconnaissant la responsabilité de la République dans « les atteintes ainsi portées à leurs droits fondamentaux et les préjudices qui leur furent ainsi causés ».

Autre élément intéressant, un amendement gouvernemental déposé au Sénat précise que ces événements « seront enseignés à travers les programmes scolaires et intégrés aux programmes de recherche en histoire et en sciences humaines » et qu'une « mission composée par les ministères en charge de la Culture et de l'Éducation nationale proposera au gouvernement des actions commémoratives adaptées ».

Des décennies de lutte trouvent en fin une conclusion et nous enseignent aussi la persévérance dans l'action et nos combats.

C'est donc aussi un encouragement à développer notre travail de mémoire, d'histoire sociale au travers de notre institut et de son activité.

## L'éclairage de l'histoire

Il pourrait encore servir pour dénoncer les mesures gouvernementales prises contre la politique familiale et rappeler comment le programme du Conseil National de la Résistance dessinait un modèle social, établissait des droits collectifs pour tous concernant la naissance, la santé, la famille, « les vieux jours » disait-on à l'époque.

La politique familiale, concrétisée par les allocations familiales est un élément constitutif de la sécurité sociale ; re-

mettre en cause un de ses piliers rentre dans une entreprise de démantèlement de la Sécurité sociale.

Supprimer les cotisations patronales, c'est faire financer la politique familiale par les ménages, par l'intermédiaire de l'impôt. Les réformes en cours, sous couvert de justice sociale, font glisser la politique familiale vers l'assistanat. Bien loin de sa vision originelle.

## Notre activité pour l'année écoulée

Nous nous sommes efforcés de faire fonctionner nos organismes CA/bureau :

-Le conseil d'administration s'est réuni en juin. Force est de constater qu'une minorité de 5 à 6 secteurs fédéraux en moyenne participe au CA et qu'une très grosse majorité n'y participe pas, n'ont pas de correspondants pour impulser une prise en compte, une activité décentralisée et un relai régional ou local de nos travaux.

C'est un regret récurrent que nous exprimons à chaque réunion, sans être en capacité d'avancer réellement sur cette question qui devrait interpeler et mobiliser bien plus notre fédération, ses secteurs et ses syndicats.

- les réunions du bureau se sont tenues mensuellement, par principe le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, avec une participation régulière des membres, l'élaboration d'un compte-rendu écrit après chaque rencontre, formulant les réflexions et décisions. Outil également d'évaluation de son travail et de ses engagements.

-quant à l'assemblée générale, vous le voyez encore aujourd'hui, elle est toujours un moment important, avec 110 participants, soit une participation importante au regard de notre rayonnement national, des 800 adhérents que nous comptons et de la localisation nationale de ceux-ci et de la distance qui les sépare de Montreuil.

## Notre communication

Nous apprécions l'aide de la fédération et de son journal la tribune des cheminots qui nous offre la possibilité en 1500 caractères mensuels, de contacter les syndiqués actifs et traités au travers du billet de l'institut permettant de diffuser quelques idées, réflexions et approches en lien avec le thème central de la tribune.

Nous avons donc produit 10 billets au cours de l'année 2014 que vous pouvez retrouver tant sur le site fédéral que sur celui de l'institut.

En terme de parutions, nous avons sorti 3 cahiers et un quatrième va suivre après cette AG.

C'est ainsi que nos adhérents ont pris connaissance des travaux et du compte-rendu de l'assemblée du 18 décembre 2013 et notamment vos interventions, puis le compte-rendu de la table ronde sur la réforme de 1983 proposé au congrès fédéral, sans oublier l'expo sur le centenaire de l'atelier du Mans, commandé par notre syndicat local, ainsi que l'article de Thomas Fontaine, animateur du COPIL sur les cheminots victime de la répression... et d'autres articles.

Toujours pour nos adhérents, nous avons marqué le 70<sup>e</sup> anniversaire de la grève insurrectionnelle au travers du syndicalisme cheminot 1939-1944 intitulée « De la répression à la libération » puis une vision régionale complémentaire des cheminots dans les combats de la Libération de villes et des gares, comme les sabotages en Région Limousine ou le groupe FTP Buffard- Gambetta en Région Lorraine par l'historien Jean-Claude Magrinelli et la libération de la gare de Toulouse.

## Nos participations et contributions

Nous avons participé le mardi 27 mai 2014 à la première journée pour célébrer la résistance à la date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance. Faut-il rappeler ici que cette instance fut créée par la France Libre autour de Jean Moulin pour donner plus de cohésion et d'efficacité aux différents mouvements de Résistance française, pendant l'occupation et qui donna naissance à son programme si novateur et si combattu aujourd'hui.

Cette journée de mémoire a été décrétée en France par le Sénat et sa première édition a donc été celle de 2014.

Malgré quelques lacunes pour une première, l'opération a été réussie avec de très nombreuses associations qui ont tenu à être présentes et l'espace convenu était trop petit pour cette raison. Notre stand, ou plus exactement notre demie table partagée avec l'ANCAC, a été très visitée.

Il nous semble qu'il faille aller plus loin que le parisianisme, pour que cette journée s'ancre sur l'ensemble du territoire. Et bien évidemment que l'ensemble des organisations syndicales, associations d'histoire, de résistants, s'en emparent pour lui donner le rayonnement qu'elle mérite.

La fédération a donné un éclat particulier au 70<sup>e</sup> anniversaire de la grève insurrectionnelle, d'autant plus en lien avec le contexte, recherchant et assurant une participation importante des cheminots le 10 août à la cérémonie de l'arc de triomphe.

A cette occasion, la fédération a produit une médaille anniversaire disponible pour nos structures et nos militants. Confectionnée en lien avec le syndicat CGT de la monnaie de paris et sculptée bénévolement par le graveur Jean-Pierre Gendis, auteur de nombreuses œuvres pour le mouvement syndical notamment et talent reconnu dans le monde numismatique.

L'ihc a contribué aux rencontres avec le syndicat Cgt de la monnaie et la fédération pour l'élaboration du cahier des charges ainsi qu'aux recherches de textes et dessins, à partir de nos archives. Notre contribution plus particulière de l'ihc s'est traduite aussi par la production d'un cahier de l'institut dont je vous ai parlé un peu avant. » Nous nous sommes rendus à Blois dans le cadre des 17<sup>e</sup> rendez-vous de l'histoire à la Journée d'étude intitulée « Du rebelle à l'action collective. La CGT et sa culture contestatrice et de transformation ».

Nous avons participé à l'initiative « Le syndicalisme à l'épreuve de la Première Guerre mondiale », colloque organisé en commun entre l'institut confédéral et le Centre d'histoire sociale du 20<sup>e</sup> siècle de l'Université Paris 1. Nous y avons soumis une contribution soutenue par Christiane Roulet, sur ce moment

si particulier de notre histoire, ou le syndicalisme cheminot était en train de se construire. (Contribution publiée dans ce cahier NDLR)

C'est aussi cette période que nous travaillerons avec le CCE plus particulièrement le SLB pour une exposition sur le thème « Les cheminots des compagnies ferroviaires pendant la guerre 14/18 Nous avons déjà établi la préconisation avec le SLB, la secrétaire du CCE a fait valider l'initiative au bureau et le principe d'une exposition itinérante dans les installations et pour les initiatives que nos structures pourront organiser.

Il y a quelques jours avec la fédération et le collectif jeune, nous avons réuni 200 jeunes cheminotes et cheminots avec l'intention d'ouvrir un cycle d'initiatives articulé autour de la période coloniale de la France, d'abord en Algérie, Maroc, Tunisie, puis ensuite l'Afrique et en Indochine. Initiatives qui se nourriront les unes des autres, déjà au niveau de l'organisation et de la préparation. (Compte-rendu détaillé dans les pages suivantes de ce cahier NDLR)

## Nos projets en cours et à venir.

Nous avons reçu Mme Claire Rol-Tanguy, présidente d'honneur de l'ACER qui nous a fait part du désir de son association de marquer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la création des Brigades Internationales.

Projet en gestation avec la Fédération, afin de laisser une trace forte à Paris de l'engagement des volontaires français et internationaux partis en 1936 aider la République espagnole à combattre les agresseurs franquistes, hitlériens et mussoliniens.

La gare d'Austerlitz ayant été un lieu international emblématique de cette histoire, nous souhaiterions qu'une grande manifestation puisse être organisée le 22 octobre 2016 à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la création des Brigades Internationales, autour d'un « signal », qui resterait pérenne dans l'espace de la gare.

-l'année 2015 marquera les 120 ans de la CGT au plan confédéral, et elle sera l'occasion de le célébrer à travers plusieurs temps forts et une multitude d'initiatives à la fois nationale mais aussi décentralisées. C'est toute l'année 2015 qui sera ainsi rythmée autour d'un fil conducteur « pour transformer le monde : 120 ans d'expérience CGT ».

- le 7<sup>e</sup> anniversaire du festival de Cannes et de la bataille du rail, pourrait voir naître en 2016 un partenariat avec le musée de la résistance, pour une initiative qui pourrait être, non pas à Cannes, mais sur les lieux de tournage, autour des acteurs cheminots de l'époque et de leurs familles.

- partenariat aussi avec le musée autour des riches archives de Pierre Semard, dont nous détenons une partie importante et eux un dernier versement de la famille. Le but pouvant être d'identifier, de les compléter, chacun gardant sa part, pour ouvrir un fonds des plus complet aux chercheurs, historiens et visiteurs...

- le centenaire de la fédération en 2017 sera un autre événement que nous marquerons bien évidemment lors du congrès fédéral. Nous lui donnerons un aspect particulier, qu'il est trop tôt de dévoiler dans sa forme exacte. - la sortie

du tome 2 des cheminots « on s'en fait toute une histoire » est une autre échéance attendue, au regard de l'impact du premier tome, et de l'outil de référence qu'il est devenu. C'est avec la même ambition que nous avons abordé ce second qui nous conduira jusqu'à la nationalisation. Nicole nous en dévoilera toute à l'heure, quelques éléments de mise en bouche qui nourriront sans doute un peu plus votre attente et votre patience. »

## L'état de nos forces adhérentes

Il ne s'est pas sensiblement modifié, n'a pas progressé à hauteur de nos espérances, et les tendances lourdes et récurrentes demeurent notamment au niveau des structures. Déjà insuffisantes, elles régressent même avec les regroupements de structures syndicales exécution /maîtrise et actifs/retraités, bien que ces regroupements maintiennent des trésoreries séparées.

Par contre au plan des adhérents individuels, nous marquons un maintien de nos forces globalement. Ensemble (structures et individuel), c'est un arrêt de notre progression jusque là régulière. Nous avons innové, en participant à toutes les conférences de service qui viennent de se dérouler à Montreuil pour faire connaître l'institut, son activité et son apport à la réflexion des militants dans les tâches auxquelles ils sont confrontés. La semaine dernière encore, nous avons aussi participé au Futuroscope, au congrès de l'ufcm, ainsi qu'à la conférence ce /cce. 28 adhésions nouvelles ont ainsi été enregistrées. Je veux féliciter Madeleine Peytavin qui a été la cheville militante de ce renforcement lors de ces différentes initiatives.

Nous avons donc des possibilités dès que nous prenons des initiatives, et je vous invite à multiplier celles-ci localement ou régionalement, pour démontrer à ceux qui peuvent en douter ou par méconnaissance, de l'utilité de connaître notre histoire sociale face aux difficultés du présent et aux besoins d'avenir et de progrès social.

## La valorisation de notre fonds d'archives

Nous avons fait un pas de géant dans le récolement et la connaissance de notre fonds fédéral. Des moyens importants ont été investis par la fédération et par l'institut pour avoir un outil performant en la matière. D'abord humains, pour avoir les compétences nécessaires à cette ambition. Puis aussi un volontarisme pour gagner des méthodes de travail, de classement, de documentation, d'archivage qui sensibilisent l'ensemble de la fédération. Sensibilisation qui devrait s'étendre à nos secteurs et syndicats. L'effort réalisé pour nos archives se ressent aussi sur nos travaux qui se trouvent valorisés par l'utilisation de sources jusque là insoupçonnées et pas encore utilisées. Faut-il préciser qu'ils sont à votre disposition.

Voilà mes chers amis et camarades, les éléments que je soumetts à votre réflexion pour apprécier l'ensemble de notre activité et que nous soumettons au feu de vos questions, de vos interrogations et suggestions.

# INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS



**Daniel Auberger (Toulouse)**, pour qui le travail du collectif est inscrit dans le fonctionnement de notre secteur fédéral. Nous participons aux réunions du comité général. L'objectif est désormais de mieux participer à la réflexion de nos syndicats actifs. Relations empreintes d'apports partagés, mais surtout de fraternité et de convivialité. Veiller en permanence à ne pas être attiré par les sirènes de la personnalisation, ou ne pas constituer une structure élitiste coupée de la vie de nos organisations. Difficultés sur le livre mémorial, même si nous avons pu y travailler notamment à partir de la plaque commémorative de la gare de Toulouse et du groupe Matabiau.

Le 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Toulouse a pris cette année une dimension exceptionnelle relatée dans le dernier cahier. A noter une présence nombreuse de jeunes, grâce au travail du collectif jeunes de Toulouse. Le 23 janvier prochain, un film concernant la libération de Toulouse sera présenté à la bourse du travail.

Nous réfléchissons, toujours avec le collectif jeune, à une initiative sur les républicains espagnol. Il serait intéressant de profiter de cette initiative pour évoquer le rôle joué par la fédération et ses syndicats CGT dans cette période

pour venir en aide et soutenir la lutte des républicains espagnols.

Nous continuons à nous inscrire dans les rencontres régionales et le travail sur le cinéma de l'Ihs régional.

La protection de nos drapeaux reste une préoccupation même s'il faut être attentif avant, et prendre le temps nécessaire pour l'explication et gagner la conviction de militants.

**Paul Gueth (Dijon)** fait part de la création d'un ihs en Côte d'Or, avec la publication d'un historique sur les bourses du travail. Il indique qu'avec plusieurs collectifs dont l'ANCAC, le Mouvement pour la paix, la libre pensée et l'ihc 21 a été marqué, en marge du 11 novembre officiel, une seconde manifestation pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre 14/18 (850 fusillés). De multiples interventions ont été faites auprès des députés et sénateurs des villes de Dijon, Chenove, Longvic...et aussi vers le conseil général de la Côte d'Or. Pour Dijon, un centre social portera le nom d'un de ses fusillés Eugène Bouvet, qui était fils de cheminot. Il termine en informant de l'ouverture des archives allemandes sur le cas des cheminots décapités du dépôt de Dijon lors de la seconde guerre mondiale ; contacts sont pris avec des pacifistes allemands

qui vont faire parvenir des procès-verbaux des exécutions. Le premier monument pacifiste en Côte d'Or sera inauguré le 11/11/ 2015.

**Guy Hervy, (Amis du musée de la résistance)** informe sur l'entrée dans le fonds cheminots du musée de divers documents concernant la résistance et la solidarité de la profession. Le fonds Semard du musée vient de s'enrichir d'archives de Pierre, de sa femme et de sa fille. Cet ensemble de documents, contient plus de 7000 occurrences. Il propose une présentation de ce fonds à la fédération et à l'Institut, sous une forme à préciser. Il partage l'avis, d'affirmer la place du syndicalisme lors de la journée nationale de la résistance du 27 mai 2015. Il rappelle le 70<sup>e</sup> anniversaire du festival de Cannes et du film « la bataille du rail ». Il souhaite que soit rappelé le film, la place des cheminots et de la Cgt dans la construction du festival de Cannes.... Il termine en informant l'assemblée que Paul Castel, jeune cheminot résistant et figure des comités populaires cheminots en région parisienne va se voir décerner la légion d'honneur. (NDLR : nous avons produit en coopération avec l'ihc urif et sa publication « mémoires vives » un cahier spécial à partir du témoignage de Paul Castel)

**Pierre Ciantar (Marseille)** commente l'activité et les réalisations sur son secteur. En particulier sur le livre mémorial et les cheminots victimes de la répression. Avec Robert Mencherini et Geneviève Motte qui se sont rendus aux archives de Caen.

Avec le CER PACA, le collectif de secteur a réalisé une initiative avec les Amis du Murel, insistant sur le rôle de la Résistance dans les combats de la Libération, mais aussi sur l'importance de cette implication dans la renaissance de la République et la mise en œuvre du programme du Conseil National de la Résistance (CNR). C'est pour cela qu'en complément de l'exposition du 10 septembre au 15 octobre 2014 au musée d'histoire de Marseille sur la Libération de Marseille, deux films seront projetés : « Les réquisitions de Marseille » et « La Bataille du Rail ». L'historien Robert Mencherini, Thomas Fontaine animateur du Copil et Patrick Chamaret, président ihs cheminot, ont participé à cette initiative ainsi qu'à une autre à la bibliothèque de Marseille. Autre initiative, autour du wagon dit de Miramas qui est désormais à Béziers en rénovation, et le financement se construit avec différents partenaires. En mars 2015, une plaque Pierre Semard sera inaugurée et située dans un lieu fréquenté et de passage.

**Sylvain Brière (Sotteville)** : Nous sommes très nombreux, c'est réjouissant et important eu égard au travail à fournir dans nos syndicats. La période qui s'ouvre va nécessiter en effet notre

apport pour appréhender et surtout faire appréhender au mieux les bouleversements opérés au sein de la SNCF. Et de se remémorer nos actions passées, documents à l'appui, comme notre « Contrat social de développement » pour n'en citer qu'un.

C'est pourquoi, la priorité des priorités, selon moi, est que l'institut constitue bien un véritable outil au service de nos jeunes directions de syndicat.

Des repères et valeurs aux plans politique et syndical se diluent. Loin des travers propres aux donneurs de leçons, nous avons par conséquent une responsabilité majeure dans les éclairages à donner.

Dans cet objectif, réfléchir à une rubrique spécifique à cette notion de « repères » dans nos cahiers m'apparaît utile. Exemple, l'offensive actuelle du capital vis-à-vis de la Sécurité sociale et plus généralement de la protection sociale n'est pas nouvelle. Après les déclarations du MEDEF en 2007, dans la foulée de l'élection de Sarkozy, quant à sa volonté de dynamiser progressivement tout notre système social mis en place à la Libération en application du programme du Conseil National de la Résistance, période que l'on peut dater de 1945 à 1952, son curseur se positionne aujourd'hui à 1968 avec sa volonté de s'attaquer aux seuils sociaux.

Faire présider l'EPIC de tête « SNCF » par Frédéric Saint-Geours, numéro 1 de l'UIMM du MEDEF, branche dure issue du Comité des forges, cher à Ernest-Antoine Seillière de Laborde en

dit long aussi sur les intentions de casse de notre entreprise.

Des repères utiles et à donner par conséquent !...

**Gérard Goulesque (Nancy)** informe de la volonté de mettre en place des responsables ihs dans les départements 54, 55 et 88. Il verra avec les camarades de Metz pour aider sur le département 57 et pour travailler ensemble. Il va préparer une journée sur la résistance sur la région en 2015 à partir du cas de la Malpierre (près de Champigneulle) qui fut un tragique lieu d'exécution des résistants par les nazis. Dans le cadre du renforcement de l'institut il va continuer de rencontrer les syndicats locaux qui ne sont pas encore adhérents.

**Jean-François Thomas de Paris-Nord** intervient sur les temps forts de l'histoire sociale et développe sur les conquêtes revendicatives puis sur les périodes de régression qu'a connu le mouvement ouvrier dans son histoire. Dans deux résumés d'interventions non-prononcées, Roger Lecaillon (du secteur de Reims), rappelle la nécessité de veiller sur les plaques commémoratives dans les établissements SNCF. Il reprend le cas de la plaque du monument de l'UT de Châlons en Champagne suite à un regroupement de plaques. D'autre part, Patrick Arnal (de Lyon) regrette la gestion du temps de parole lors de l'assemblée générale qu'il trouve inadaptée.



## POINT SUR LES ARCHIVES - Caroline Chalier



Du mois de juillet 2013 au mois de mai 2014, nous nous sommes notamment consacrés au réaménagement de ce qui servait de local archives et qui était baptisé jusqu'à présent la « cave ». L'objectif était d'assurer de meilleures conditions de conservation aux documents, de garantir une meilleure accessibilité, et de séparer clairement les archives de tout le reste (matériel syndical, stock divers et variés). C'est dans ce cadre qu'un récolement, opération qui consiste à décrire sommairement le contenu de chaque boîte, chaque dossier, chaque liasse, en l'état et dans l'ordre où on les trouve, a été conduit. La règle à cette étape est de ne pas bouleverser l'ordre originel, le récolement étant un préalable au classement. Ce chantier a été mené avec une 2<sup>e</sup> archiviste, Maria-Elisa Goubert, embauchée pour l'occasion. Opération à la fois intellectuelle et matérielle, concrètement, il s'est agi pour nous d'ouvrir un à un les cartons de déménagement, les boîtes d'archives, de prendre en charge les vracs, de reconditionner les dossiers lorsque c'était nécessaire et de décrire sommairement leur contenu. Ce sont environ 400 mètres linéaires d'archives qui ont ainsi pu être transférés le temps des travaux et réintégrés sur les nouveaux rayonnages. Nous disposons désormais d'une vue partielle de l'arrière<sup>1</sup> et d'un outil de recherche dans les fonds, les archives peuvent être consul-

tées et les conditions de conservation se sont nettement améliorées. Une fois l'état de classement ou de désordre des archives évalué, les travaux de classement peuvent être planifiés.

A la dernière AG, en 2013, nous avons brièvement évoqué le classement d'un fonds d'archives qui était en cours et sur lequel travaillait Maria parallèlement au récolement. Le classement est terminé depuis peu et l'histoire mouvementée du fonds lui-même a en partie pu être reconstituée.

En 2003, la Confédération, par l'intermédiaire de son responsable des archives, Henri Sinno, verse à l'IHS cheminot des archives de la Fédération, des Unions et syndicats des travailleurs des Chemins de fer CGT. Nous sommes donc 3 ans après le premier versement des archives restituées à la Confédération par le Ministère des affaires étrangères, archives retrouvées à Berlin en 1945 et expédiées ensuite à Moscou. Cela explique certainement la confusion qui a lieu dès lors et qui a conduit à considérer ce fonds cheminot comme revenant de Moscou. Différents éléments semblaient pourtant indiquer que le fonds n'était jamais parti en URSS. C'est un dossier de correspondance de l'archiviste Françoise Bosman (mars 1973 - décembre 1974),

retrouvé grâce à Aurélie Mazet, responsable des archives confédérales, qui nous a permis de confirmer avec certitude que ce fonds n'a jamais transité par Moscou et d'en retracer l'histoire.

Dix-sept caisses d'archives (dix-neuf selon les sources) sont saisies rue de la Grange-aux-belles, siège de la maison des syndicats -qui fut aussi celui de la CGTU- selon toute vraisemblance en 1939. En effet, suite au décret du 26 septembre 1939 portant dissolution du Parti communiste et des organisations qui y sont liées, la maison des syndicats est placée sous séquestre ; l'un des documents le plus récent du fonds date du 25 octobre 1939. Ces documents semblent ensuite avoir été déposés à la Bibliothèque nationale, plus précisément au Centre d'histoire contemporain à Paris. Là-bas, les documents sont simplement mis en sécurité mais ne sont pas traités. En 1945, à la fermeture du Centre, ils sont transférés dans un dépôt annexe de la Bibliothèque nationale à Versailles jusqu'en 1954. A cette date, le 12 juillet 1954, le fonds retourne à Paris et entre aux Archives nationales. Courant 1974, un nouveau déménagement a lieu à la suite duquel les archives sont stockées en 2 endroits différents.

1 - De nombreuses archives restent à collecter dans les bureaux.

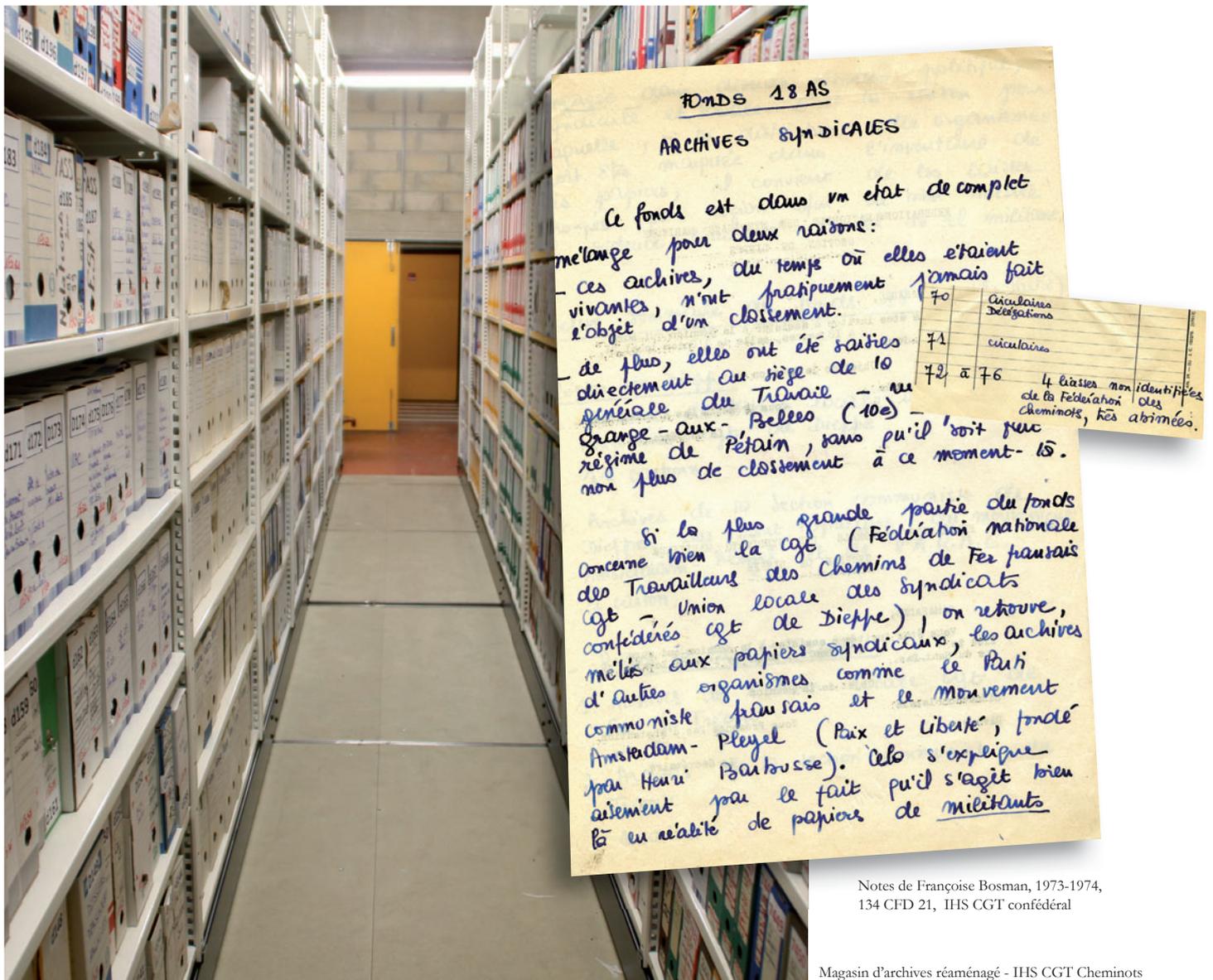
En avril 1974, Françoise Bosman, en poste aux Archives nationales procède à un relevé rapide des documents. En septembre 1974, les services de la Bibliothèque nationale à Versailles procèdent à la désinfection du fonds puisque certains documents étaient attaqués par des insectes. C'est en décembre 1974, que la Confédération récupère le fonds. Entre 1974 et 2003, nul ne sait quel traitement a subi le fonds.

Il s'agit des archives des Fédérations CGT de cheminots unitaire, confédérée et réunifiée ainsi que celles des différentes structures syndicales implantées sur les 10 réseaux de chemin de fer qui existaient à l'époque. Les archives de la Fédération (1 F) et de chaque réseau (2-11 F) constituent des sous-fonds : Nord, État-Ouest, Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Alsace-Lorraine, Paris-Orléans, Midi, Réseau

Ceinture, Réseau Secondaire et Algérie. Le fonds couvre une période de 30 ans allant de 1909 à 1939. Cependant, c'est entre une période bien plus restreinte, 1936-1939, que se concentre la majorité des documents. Pour l'ensemble des sous-fonds, ce sont les archives des organisations unitaires et réunifiées qui sont les plus abondantes. Le fonds compte 907 articles (dossiers) répartis en 99 boîtes, soit 9,6 ml. La période historique couverte est particulièrement riche. Elle correspond à la fois à la grève des cheminots de 1920, à la scission syndicale CGT-CGT-U, à la réunification, ainsi qu'à la nationalisation des chemins de fer avec la création de la SNCF en 1938.

Les archives de l'Union Nord représentent plus de la moitié du fonds, il s'agit plus précisément des documents

issus des activités du Secrétariat général de l'Union occupé par Raymond Tournemaine (unitaire) et Georges Quertelet (confédéré). Les deux tiers des documents sont des courriers, des notes et de la documentation émanant de Tournemaine ou lui ayant été remis. Les documents issus des activités des Unions du réseau État (puis Ouest) et du PLM constituent une autre partie importante du fonds, respectivement 84 et 91 articles. Les dossiers des autres unions constituent des sous-fonds dont l'importance matérielle est plus réduite. On retrouve au sein de chaque sous-fonds des dossiers récurrents relatifs à la scission et à l'unité syndicale, aux 40 heures. Le fonds est très riche concernant l'activité des délégués du personnel. Pour plus de détails, l'inventaire est disponible à l'IHS.



Notes de Françoise Bosman, 1973-1974, 134 CFD 21, IHS CGT confédéral

# L'HISTOIRE ET LES MOTS, LES MOTS DE L'ESPOIR !

Le tome 2 « les cheminots, on en fait toute une histoire » - Nicole Parutto



Il faut d'abord que je vous dise que m'étant trouvée dans l'incapacité de travailler au deuxième tome de « Les Cheminots, on s'en fait toute une histoire » durant trois bons mois, je n'ai pu y mettre encore le point final. Je termine actuellement l'année 1934, année, pour la France,

de l'émeute fascisante du 6 février, du rassemblement antifasciste puis de la naissance mouvementée du rassemblement populaire, prélude au front populaire et à la réunification syndicale de la CGT et de la CGTU. Cinq ans seulement avant la deuxième guerre mondiale. 1934, c'était il y a seulement 80 ans, le temps d'une vie...

## Le poids des mots

Pour évoquer les dernières années sur lesquelles j'ai travaillé, je pourrais recourir au traditionnel résumé des chapitres précédents. Mais j'ai eu envie de vous convier à un autre exercice : examiner cette période à partir du poids des mots qu'elle utilise, les mots les plus fréquents, les plus lourds de sens, les mots nouveaux et ceux qui rentrent dans l'ombre, voire disparaissent.

## Le choix des mots

Le choix des mots pour commenter un événement peut être déterminant pour l'éclairage qu'il nous en donne. L'abandon par le PCF, en 1934, de la tactique « classe contre classe » au profit du « front populaire » prend une dimension différente selon qu'on la qualifie de « réorientation », de « tournant » ou encore de « virage à 180° ».

Plus révélateur est le langage produit par la période étudiée car il reflète souvent les mutations en cours. La trajectoire des mots est en soi de l'histoire... Ainsi le mot « crise » est aux avant-postes depuis 1930, avec son cortège de qualificatifs : crise « économique », crise « politique », crise « morale », crise du « système capitaliste » ou crise « conjoncturelle ». Avec la crise, le « fascisme » gagne des galons, puis l'hitlérisme. D'Amérique nous vient « de new-deal » qui s'invite en VO dans le langage économique français. Le danger de guerre devient plus présent et devant l'échec de la SDN, la Société des « nations », qui n'est pas la société des « peuples », les « pactes » (bilatéraux, trilatéraux, « à quatre ») prennent le relais des « conférences » et des « ententes ». Dans les milieux d'affaires, les « cartels » (formule allemande) de l'acier, de l'aluminium, du pétrole... se substituent au cours de l'entre-deux guerres aux anciennes ententes plus paisibles et plus circonscrites ; « internationaux », ils débordent le cadre de l'Europe alors que les nations ont tendance à se replier.

## Le vocabulaire utilisé

Plus passionnant encore, le vocabulaire utilisé par les pro-

tagonistes de la période eux-mêmes. Aux élections de 1924, se présente le « cartel des Gauches » contre le « Bloc national » ; à gauche on se cartellise ; à droite on fait « bloc » ; c'est la première fois que les « gauches » (parti radical et SFIO) s'annoncent en tant que telles, mais sur le mode pluriel. En 1932, gauche (hors communistes) et droite retournent aux simples « alliances ». Je m'arrêterai sur le Parti dénommé « radical » dont les dirigeants, se revendiquent étonnamment du « juste milieu ». Portés au pouvoir en 1932 par une majorité de gauche, ils tentent de conserver le soutien de celle-ci sans s'aliéner les « milieux d'affaires », sacrifiant les intérêts de leur électorat sur l'autel de « l'équilibre budgétaire », de la « monnaie forte » et de la « déflation », termes récurrents de la politique financière de l'entre-deux-guerres.

En 1934, après les émeutes d'extrême-droite, naît de la réaction antifasciste, le « rassemblement populaire », prélude au « Front populaire ». Plus de mention de « gauche » : la poussée populaire unitaire qui a fait, le 12 février, converger les cortèges de la SFIO et du PCF, de la CGT et de la CGTU, prend le pas sur les organisations qui cherchent leurs marques dans ce nouveau contexte. « Unité d'action » ont clamé les manifestants et les deux partis ouvriers, les deux centrales syndicales vont trouver la voie de leur « unité » (signature le 15 juillet d'un « Pacte d'unité d'action » par le PCF et la SFIO), voire de leur réunification pour les deux confédérations. Pour le PCF, « l'unité », c'est l'unité d'action dans la lutte contre le fascisme, pour les revendications et les libertés démocratiques, une sorte de « Front unique » initié à la base et repris par les états-majors. Mais la SFIO, espère, elle, aller jusqu'à l'unité « organique » qui verrait les deux partis fusionner, effaçant ainsi la scission de 1920. Sur le plan syndical, il y a longtemps que CGT et CGTU affirment leur volonté unitaire, mais encore une fois les voies divergent. La CGTU veut l'unité dans le cadre de la « lutte de classe » à partir de la constitution de « syndicats uniques à la base » intégrant unitaires, confédérés et inorganisés. La CGT veut l'unité par le retour de la CGTU dans la CGT et dans le cadre des statuts. Ainsi en va-t-il de « l'Unité » comme de tous ces mots superbes et généreux que l'on invoque avec ferveur et dont on découvre, dans la pratique, la vocation conflictuelle. Dans le nouveau contexte, les qualificatifs « réformistes » et « révolutionnaires » restent sur le banc de touche.

**Ce ne sont que quelques exemples mais qui donnent à penser qu'on pourrait établir un dictionnaire du vocabulaire politique, économique et social selon les époques. Il serait intéressant de regarder les mots qui ont franchi l'épreuve du temps, toujours bien vivants aujourd'hui, souvent dans d'autres habits, et ceux qui sont restés de l'autre côté du pont, ceux qui réapparaissent et les nouveaux-venus. Mais c'est une autre histoire...**

# PRÉSENTATION D'UN PROCHAIN DOSSIER :

Droit syndical et représentant du personnel - Jany Moineau



Extrait du sommaire :

## Sommaire :

### 1<sup>ère</sup> période : de l'arbitraire total au Statut de 1920

#### I-au commencement, était le patronat de droit divin

#### II-le monde cheminot à la fin du XIXème siècle

##### 1-la hiérarchie des métiers

##### 2-l'évolution des salaires

##### 3-l'évaluation des compétences

##### 4-autoritarisme et obéissance

#### III- l'action, l'esquisse d'un dialogue et les premières avancées

##### 1-les arrêtés Baudin de 1899

##### 2-les comités du travail 1901

##### 3-les avancées dans la condition des cheminots 1907-1910

##### 4-1910 : un premier projet de statut

#### IV-aux origines du statut de 1920

##### 1- le statut du réseau de l'Etat 1912

##### 2-la période de guerre : une pause dans les avancées

##### 3-1917-18 la reprise de la revendication syndicale d'un statut

##### 4-les grèves de 1919-1920

##### 5-le statut de 1920

### 2<sup>ème</sup> période: du statut de 1920 à la Convention collective de 1938

#### 1-la convention de 1921

#### 2-vers la convention collective

#### 3-la SNCF et la convention collective de 1938

Il s'agit d'un travail de longue haleine puisqu'il vise à retracer au fil de l'histoire du chemin de fer le processus historique relatif au droit syndical et à la représentation du personnel.

L'article sera long car l'histoire est longue, complexe et paraîtra donc sur 2 numéros des cahiers de l'institut.

La première partie est aujourd'hui rédigée (35 pages dactylographiées). Elle nécessite une discussion au bureau, pour des retouches éventuelles, des améliorations en tous genres avant validation. Elle porte sur la période qui va de la création des chemins de fer à 1938.

La seconde période, pour laquelle j'ai commencé les recherches et un début d'écriture concernera les années 1938 /1940 à 1982, date de la création de l'EPIC SNCF.

Je fais effort pour une écriture claire et simple pour traiter de choses et d'événements forcément complexes. Attendez-vous cependant à de nombreux renvois, notes encadrées pour préciser ou illustrer le propos. Nous essayerons d'y ajouter des illustrations.

Des problématiques particulières ou périodes seront abordées sans être fouillées cependant, car elles relèveraient d'études plus pointues.

La démarche vise à être objectif sur les faits et à ne pas porter de jugement de valeur péremptoire sur les hommes ou leurs appréciations, leurs actions ou expressions à l'époque. Cette écriture vise à l'information, la découverte et par là-même la formation des jeunes militants... comme des moins jeunes d'ailleurs.

Vous nous direz votre appréciation à la prochaine AG, en décembre 2015. Ce qui ne vous empêchera pas, si vous le souhaitez, de nous transmettre vos avis à l'IHS, dès la lecture faite.

## NOTRE CONTRAT COLLECTIF

Des premières réunions communes de notre délégation générale et des représentants de la nouvelle S. N. C. F. en vue de la recherche d'un accord sur les divers chapitres et annexes qui devaient être étudiés paritairement par les deux délégations pour l'établissement d'un statut général nouveau du personnel des chemins de fer, il est apparu que des désaccords assez profonds se sont fait jour ; particulièrement en ce qui concerne l'un des chapitres des plus importants à nos yeux : celui du statut de rémunération.

Or, pour l'établissement d'un contrat de travail, la question la plus importante pour le personnel, après la reconnaissance du droit syndical et son application aux différents degrés, c'est son statut de rémunération et la répartition judicieuse dans les diverses échelles de traitement.

La Tribune des cheminots février 1938 - IHS CGT Cheminots

## BILAN FINANCIER 2013

### I – PRODUITS 2013

Adhésions + Ventes livres	34 388,95
Virements Fédération (subvention)	66 018,69
Solde Compte Courant au 31/12/2012	10 572,43
<b>TOTAL GÉNÉRAL RECETTES</b>	<b>110 980,07</b>

### II – DÉPENSES 2013

Personnel de l'IHS	61 211,70
Achat de livres, confection de DVD	2 548,55
Abonnements divers dont IHS confédérale	987,00
Déplacements (congrès, colloque, repas AG...)	10 827,55
Informatique, matériel, logiciel	4 102,17
Tirage imprimerie (cahiers spéciaux...)	11 922,91
Frais divers	250,00
Frais bancaires	118,32
<b>TOTAL GÉNÉRAL DEPENSES</b>	<b>91 968,20</b>

### III - SOLDE GÉNÉRAL 2013 (Recettes - Dépenses)

soit  $110\,980,07 - 91\,968,20 = 19\,011,87$

<b>SOLDE GÉNÉRAL AU 31/12/2013</b>	<b>19 011,87</b>
------------------------------------	------------------

### IV – TOTAL LIVRET BLEU

Solde au 31/12/2012	35 952,34
Intérêts 2013	569,06
<b>TOTAL LIVRET BLEU AU 31/12/2013</b>	<b>36 521,40</b>

### V – RÉSULTAT GLOBAL 2013

$19\,011,87 + 36\,521,4 = 55\,533,27$

<b>RÉSULTAT GLOBAL 2013</b>	<b>55 533,27</b>
-----------------------------	------------------

Nous avons l'habitude de dire à l'IHS que s'est en réfléchissant sur notre histoire que nous serons les plus aptes à mieux maîtriser le présent et l'avenir.

De ce point de vue, l'analyse de l'année 2013 n'a pas été meilleure en termes d'adhésions que les précédentes. Si nous progressons régulièrement en adhésions individuelles, nous ne décollons pas pour ce qui concerne nos structures.

En effet, seulement 12% de nos syndicats et 30% de nos sections de retraités sont adhérents.

Disons-le sans détours, ce manque d'intérêts pour notre his-

toire sociale de la part de nos structures, qui sont précisément là pour mieux animer les luttes et répondre à l'idéologie dominante est très inquiétant quand dans le même temps médias et « spécialistes » en communication, experts, multiplient les brouillages pour éviter toute prise de conscience et renvoyer la lutte des classes au calendes grecques.

Nous devrions au contraire démultiplier les efforts pour s'informer, se former, avec l'objectif de réactiver les repères que nous a confiés notre propre histoire.

Nous tirons donc une nouvelle fois la sonnette d'alarme.



## Gilbert Garrel, secrétaire général de la fédération

Il salue les participants nombreux et le travail important mené par l'institut d'histoire social.

Il rappelle qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la sncf n'existe plus dans le cadre de la loi du 4 août 2014.

Il y a la limite de notre action et du rapport de forces mis en œuvre alors. L'action de juin était très politique dans le cadre d'une désunion syndicale qui a pesé sur la mobilisation, sur le contenu des discussions avec le gouvernement, puis au parlement. Maintenant on va poursuivre, dans le cadre d'une loi que nous avons combattu, pour garder un service public avec des contraintes que sont la politique d'austérité, la libéralisation du rail en France et en Europe. Un premier rendez-vous sera la manifestation du 29 janvier en convergence avec la fédération Mine et Energie pour interpeler le ministère des transports et de l'écologie.

Dans ce moment où la CGT traverse des moments des plus difficiles au plan confédéral, nous devons nous concentrer

sur notre activité. Un CCN se réunira le 13 janvier qui aura à prendre des décisions. Au-delà de l'appartenance du secrétaire général et des travaux réalisés, c'est une crise politique qui traverse la CGT alors que ce n'est pas le moment d'affaiblir la CGT. Gilbert Garrel termine en appelant à garder confiance en notre organisation et en restant sur l'essentiel de notre travail syndical et revendicatif pour gagner des droits sociaux nouveaux.

On est dans une vraie crise politique et notre intervention doit être d'en sortir par le haut.

Il salue à nouveau l'activité et le travail réalisé par l'ihf et les nombreux rendez-vous qui nous attendent en 2015, avec notamment les 20 ans de la grève de 1995 dans le cadre des initiatives qui vont marquer les 120 ans de la CGT. Puis en 2016, l'initiative avec l'ACER sur l'Espagne républicaine, puis en 2017 pour le centenaire de la fédération dans le cadre du prochain congrès fédéral.



Jean-Pierre Bonnet



Caroline Chaliar



Patrick Chamaret  
Président



Jean-Paul Lahouse

## Le bureau de l'ihf élu pour 2015 élu à l'unanimité



Georges Lanoue



Claude Marache  
Trésorier



Jany Moineau



Nicole Parutto



Madeleine Peytavin



Christiane Roulet



Thierry Roy



Maurice Samson



Pierre Vincent

Madeleine Peytavin, responsable du fichier adhérents, enregistrement des rentrées financières en remplacement de Jacques Lalot (qui se consacre à son mandat municipal à Chalette sur Loing).

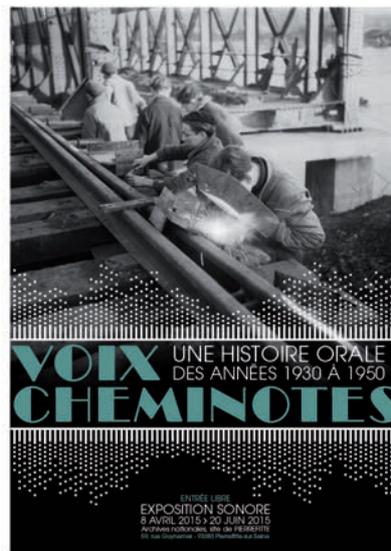


À la fin de l'année 2011, la SNCF a lancé un appel à témoignages auprès des cheminots et de leurs familles ayant vécu et travaillé pendant la Deuxième Guerre mondiale, et a confié à **Rails et histoire**, dans le cadre d'une convention, le projet de collecte, de traitement scientifique et technique, et de mise en ligne des entretiens oraux réalisés.

Au total, ce sont plus de 700 réponses qui ont été reçues, 400 heures d'entretien qui ont été enregistrées dans toute la France et plus de 3 000 documents qui ont été recueillis. L'ensemble des entretiens a été réalisé par l'équipe du **Pôle Archives orales**, qui travaille à la constitution de fonds patrimoniaux liés à la parole. Rails et histoire souhaite maintenant porter à la connaissance du public les résultats de cette collecte de grande qualité et valoriser ce patrimoine à travers une exposition. Les témoignages recueillis constitueront le cœur de cette exposition, sous la forme d'extraits sonores et de montages audiovisuels. Ces témoignages seront enrichis par un certain nombre des documents collectés, originaux ou reproduits, ainsi que d'objets.

L'exposition sera centrée sur la vie et le travail de jeunes gens âgés de 15 à 30 ans pendant la Deuxième Guerre mondiale et dont pour beaucoup la première expérience professionnelle s'est faite à la SNCF. Cette exposition restituera une époque – les années 1930-1950 – à travers les témoignages de ces jeunes cheminots et cheminotes et contribuera à une meilleure connaissance des réalités de la période. Les événements, généralement racontés du point de vue national ou de la communauté professionnelle, sont ici ramenés à la dimension d'un être humain.

Intitulée «**Voix cheminotes. Une histoire orale des années 1930 à 1950**», cette exposition sonore sera présentée du 8 avril au 20 juin 2015 dans la salle d'exposition des **Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine** (entrée libre). Un livret de visite accompagnera l'exposition, ainsi qu'une page internet sur le site [www.memoire-orale.org](http://www.memoire-orale.org) sur lequel peut être écoutée une partie des témoignages recueillis. Des visites guidées (gratuites) seront également proposées en semaine et le samedi, aux horaires d'ouverture des Archives nationales. Le jeudi 28 mai 2015 se tiendra à Pierrefitte-sur-Seine une journée d'étude qui fera dialoguer archives orales et mise en perspective scientifique et culturelle de ces nouveaux fonds d'archives.



#### ENTRÉE LIBRE

Visites guidées sur réservation.  
Informations auprès de Rails et histoire :  
[voixcheminotes@ahicf.com](mailto:voixcheminotes@ahicf.com)

#### ARCHIVES NATIONALES

59 rue Guynemer  
93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex  
M 13 Saint-Denis Université  
[www.archives-nationales.culture.gouv.fr](http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr)

#### RAILS & HISTOIRE

Association pour l'histoire des chemins de fer  
9, rue du Château-Landon  
75010 Paris  
Tél. 01 58 20 51 01 - Fax 01 58 20 51 89  
[voixcheminotes@ahicf.com](mailto:voixcheminotes@ahicf.com)  
[www.ahicf.com](http://www.ahicf.com)



avec le soutien de



# COLONISATION, LUTTES DE LIBÉRATION, SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Initiative jeunes du 1<sup>er</sup> décembre 2014



## DEVOIR 2 MÉMOIRE LUTTONS CONTRE LE RACISME



Elle agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions. »

C'est ce qui guide au quotidien l'action de la CGT dont nous fêterons les 120 ans l'année prochaine en 2015.

L'initiative à laquelle vous ont convié aujourd'hui le collectif jeune fédéral ainsi que notre Institut d'Histoire Sociale (que Patrick Chamaret, son président, vous pré-

sentera) se situe bien dans ce cadre et dans la droite ligne des trois derniers événements organisés, à la carrière de Châteaubriant, lors de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat de Pierre Semard avec Georges Séguy et Serge Wolikov, et l'année dernière au Camp des Milles près d'Aix en Provence. Chacune de ces journées fut l'occasion de démontrer à quel point il est facile de tomber dans les pires ignominies si nous ne sommes pas vigilants. Chacun de ces moments a permis de sentir une jeunesse ouverte sur le monde et sur les autres, une jeunesse qui partage nos principes et les porte, une jeunesse qui saura prolonger dans l'avenir la place et le rôle sociétal de la CGT, comme d'autres jeunes avant eux ont su le faire dans les années les plus sombres de l'histoire contemporaine de notre pays.

Notre intention est d'ouvrir, aujourd'hui, un nouveau cycle d'initiatives articulé autour de la période coloniale

de la France, Algérie, Maroc, Tunisie, mais aussi dans le centre de l'Afrique ou en Indochine. Cela doit nous permettre d'apprendre, de comprendre et d'expliquer les positions de la CGT dans cette période peu glorieuse de notre histoire nationale et sur laquelle les programmes de l'Education Nationale sont très discrets. Cela permettra, nous en sommes convaincus, de comprendre le présent et de mieux appréhender notre avenir.

Prendre un moment aujourd'hui pour comprendre ce qui s'est passé hier, ce qui a conduit aux guerres coloniales et à la guerre d'Algérie en particulier, est d'une actualité brûlante. La multiplication des interventions guerrières françaises sur le continent africain, par exemple, sous couvert de la défense et de la protection des peuples participent du même objectif que celui poursuivi à l'époque : défendre et préserver les intérêts économique et stratégique de la France, du capitalisme et du patronat.

Rappeler cela aujourd'hui est d'une brûlante actualité dans ce contexte de crise du capitalisme, terreau favorable à la résurgence des idées xénophobes. Des idées nauséabondes portées par un parti d'extrême droite ultra libéral, raciste et xénophobe dont le discours est banalisé par les médias et relayé par une partie de la droite décomplexée.

Y compris le gouvernement en place par la politique d'austérité menée tambour battant, opposant les salariés entre eux, stigmatisant les étrangers avec ou sans papiers, les chômeurs, les allocataires d'aides sociales participent de cet état d'esprit.

Les tenants du libéralisme, sur fond de crise mondiale, voudraient bâillonner les peuples, les salariés. L'offensive menée depuis deux ans par le patronat au niveau international y contribue. Il poursuit son attaque frontale contre

### Intervention de Véronique Martin

Je tiens au nom de la fédération CGT des cheminots à vous souhaiter la bienvenue à Montreuil, au siège de la CGT, qui réunit toutes les fédérations professionnelles de la CGT, la confédération ainsi que les organismes s'y rattachant. Le bâtiment dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui est le fruit de l'architecte Claude Le Goas. Il est à l'image de la CGT et de ses militants ouvert sur une vision du monde structurée sur le clivage de classe et non des frontières nationales. La CGT de son origine à aujourd'hui c'est l'internationalisme, la solidarité entre les travailleurs et les peuples.

Ces notions sont d'ailleurs inscrites dans les statuts de la CGT :

« Par son analyse, ses propositions et son action, elle agit pour que prévalent dans la société les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité

le système des normes internationales du travail au sein de l'Organisation Internationale du Travail, instance des Nations Unies chargée de garantir l'application d'un véritable code international du travail. La cible principale, dans la période, est le droit de grève mais ce n'est que le sommet de l'iceberg. L'offensive vise plus largement à affaiblir durablement cette institution et les règles uniques et précieuses pour préserver les droits des travailleurs.

En France, l'attitude du patronat, soutenue par le gouvernement en place, est dans la même lignée : mettre à mal les droits des travailleurs gagnés de haute lutte et dont certains sont issus du programme du Conseil National de la Résistance datant de la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

L'objectif est le même : empêcher les salariés de s'exprimer, faire baisser le coût du travail non pas pour créer plus d'emplois mais pour augmenter les marges bénéficiaires, les dividendes versés aux actionnaires.

Si le fait de baisser les cotisations patronales créait de l'emploi, cela se saurait ! Plus de 30 milliards d'€ de cadeaux au patronat dans la dernière période, cela devrait faire baisser le taux de chômage. Et non, au contraire cela fait de la France le pays, au niveau européen, dans lequel on verse le plus de dividende aux actionnaires et où ceux-ci ont augmenté de 30% sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2014 par rapport à 2013.

Les politiques d'austérité génèrent une aggravation du chômage, le développement des inégalités sociales, de la précarité, de la pauvreté et des processus d'exclusion.

Tout est prétexte à déréguler, à casser les droits sociaux. Le sort fait aux services publics dans notre pays y participe. La loi portant réforme du système ferroviaire promulguée le 04 août 2014 vise sous couvert de réunification de la SNCF et de RFF à répondre à des critères financiers et économiques et aux injonctions européennes en matière de libéralisation du transport ferroviaire. En créant trois EPIC, en ne réglant pas le problème de la dette qui pèse sur le

système, en ne finançant pas le réseau, la loi du 04 août 2014 porte le sceau de l'austérité et des économies à tous crins faites sur le dos des conditions de vie et de travail des cheminots mais aussi des conditions de transports pour les usagers du ferroviaire.

Les cheminot(e)s, malgré une hostilité sans précédent, ont eu raison de se mobiliser au mois de juin 2014 pour exiger une autre réforme du système ferroviaire « La Voie du Service Public ». Tout comme, ils devront continuer à se mobiliser dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme mais aussi sur les sujets du quotidien que sont l'emploi, les conditions et l'organisation du travail pour préserver l'unicité de l'entreprise et développer le service public ferroviaire. La fédération CGT des cheminots et ses syndicats vont poursuivre leur action avec les cheminots pour stopper les suppressions d'emplois, les restructurations inefficaces et ouvrir de véritables négociations sur la structuration de la future SNCF et l'organisation du travail.

La journée d'actions et d'initiatives du 05 décembre 2014, portée par la fédération et ses syndicats participent de cette ambition revendicative et nécessitera des prolongements dès le début 2015.

De tous temps, les politiques d'austérité ont fait le lit des partis xénophobes et racistes. C'est un piège dans lequel les salariés ne peuvent, ne doivent pas tomber, d'autant qu'il existe d'autres solutions pour sortir de cette crise : répartir autrement les richesses, revitaliser les solidarités...

C'est tout le sens de la campagne intersyndicale « Uni(e)s contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques » initiée depuis le 29 janvier 2014 par des organisations syndicales dont la CGT et des organisations de jeunesse.

C'est aussi le sens de cette journée qui au-delà du débat sur les guerres coloniales et plus particulièrement sur la guerre d'Algérie vise à vous sensibiliser sur cette période et les dégâts que cela a engendré dans la population tant française qu'algérienne.

Il est toujours plus facile de stigmatiser un peuple plutôt que de chercher à comprendre pourquoi nous en sommes

arrivés là et à rectifier la situation de manière collective.

Force est de constater que nous allons aborder aujourd'hui un sujet particulièrement absent des programmes scolaires. D'ailleurs pendant de longues années, on ne parlait de cette période que sous la dénomination « les événements d'Algérie ».

Nous allons passer, je l'espère une journée riche d'enseignement et de débats, au cours de laquelle :

René Gallissot, historien et spécialiste du Maghreb colonial, Ange Moreno, cheminot français en Algérie et syndicaliste, ainsi que Tanguy Perron, qui a sélectionné quelques films et extraits de films pour illustrer notre propos, vous apporteront des éclairages sur cette période. N'hésitez pas à intervenir, à leur poser des questions.

Nous devons avoir la présence d'Aïcha Kassoul, professeur universitaire, écrivaine, scénariste algérienne mais aussi consul d'Algérie. Elle ne pourra être parmi nous aujourd'hui, n'ayant pas eu, selon nos informations, l'autorisation de participer à notre initiative. Nous ne pouvons que le regretter. Néanmoins, vous trouverez dans la brochure qui vous sera remise à la fin de nos travaux une de ses interviews.

Au cours de l'après-midi avec Sébastien Godin responsable du collectif jeunes fédéral et Sylvain Esnault secrétaire fédéral en charge du secteur international de la fédération, nous aborderons plus particulièrement le rôle de la fédération CGT durant cette période ainsi que le rôle des jeunes hier et aujourd'hui.

Et bien sûr, Gilbert Garrel, secrétaire général de la fédération CGT des cheminots clôturera cette journée.

Faire le lien entre l'histoire et l'actualité du moment met aussi en exergue la cohérence des combats menés par nos aînés et ceux que nous menons et mènerons. Entre hier et aujourd'hui, si des choses ont évolué, il n'en demeure pas moins que le dénominateur commun reste bien la bataille des idées, le rapport de force que nous devons construire pour inverser le cours des choses.

Merci de votre attention.

## Intervention de Patrick Chamaret, président de l'Ihs



A l'ouverture de notre journée, je voudrai en quelques mots vous présenter l'institut et vous dire, tout le plaisir et l'intérêt que nous portons à cette initiative de la fédération et de son collectif jeune, tant le contenu colle justement aux motivations qui ont conduit à la création de notre institut en 1997, par les délégués de vos syndicats lors du congrès fédéral de Lille.

Quelles étaient ces motivations : sauvegarder les traces de l'action de la fédération et mettre celles-ci à disposition des militants comme un véritable outil de travail et de réflexion pour l'activité et l'action à mener aujourd'hui.

C'est donc ce qui guide l'activité de l'institut d'histoire sociale de la fédération, mieux connu sous son abréviation Ihs.

Nous sommes une association type loi de 1901, dont l'objectif est de mener un travail rigoureux et scientifique, donc loin de toute hagiographie qui embellirait l'action syndicale de la Cgt et de la fédération.

Ces objectifs peuvent être résumés en 3 grandes pistes :

- permettre la transmission d'une mémoire collective
- témoigner de l'importante contribution de la Fédération et de la corporation cheminote dans son ensemble à l'histoire sociale, économique et politique en France.
- susciter des recherches, notamment à partir de sa politique d'archivage et de l'important fonds que nous mettons à disposition des militants de la fédération et de ses syndicats, des chercheurs et historiens et bien évidemment pour les propres productions de l'institut.

Conforté par notre expérience syndicale, notre postulat de départ, est

que ce sont les luttes sociales qui font avancer la société et aussi nécessaire soit-elle, l'histoire n'appartient pas aux historiens, même les plus compétents, ni aux sondages, ni aux spécialistes de tout bord mais avant tout à ceux qui la font tous les jours.

Nous soulignons aussi les conséquences négatives du peu de place qu'occupe l'histoire sociale et plus généralement le mouvement social dans l'enseignement de l'histoire dans les écoles, collèges, lycées et universités ; les professeurs d'histoire eux-mêmes partagent le constat sur la dégradation des conditions de l'enseignement de cette discipline fondamentale pour l'exercice de la citoyenneté.

La connaissance de notre histoire sociale nous apparaît ainsi comme une nécessité incontournable pour comprendre le présent qui nous environne et pour construire un avenir ensemble à partir de nos diversités et de nos multiples racines qui sont pour nous des richesses, quand d'autres les considèrent comme des boulets.

C'est valable pour notre modèle social qui est constamment dénoncé, traqué et attaqué par le libéralisme et ses tenants.

C'est aussi valable pour le sujet qui nous réunit aujourd'hui sur le thème colonisation/décolonisation que nous allons décliner à partir de l'exemple du Maghreb.

Nous voulons contribuer à lever cette sorte d'amnésie historique, comme nous l'avons écrit dans la dernière « Tribune des cheminots », d'abord sur l'origine esclavagiste et coloniale de notre pays puis sur les apports de l'immigration à notre développement,

combattant aussi toutes les hystéries racistes, bien trop souvent banalisées, y compris dans les comportements ou langages familiers.

Nous avons contribué à réunir des intervenants de grande qualité, dont les compétences sont reconnues et qui pourront à partir de leurs connaissances et expériences, de leur vécu, de leur emprisonnement pour l'un d'entre eux, mais aussi à partir des questions que vous souhaitez leur poser, répondre à vos interrogations et éclaircir ces dernières.

L'ihc c'est : chaque mois dans la Tribune des cheminots un billet qui relie passé, présent et avenir ; chaque trimestre un cahier adressé aux adhérents autour d'un dossier et d'articles approfondis. D'ailleurs nous vous offrons, pour le découvrir, le n°14 consacré à la guerre d'Algérie et à l'activité de la fédération lors de cette période : édité en 2001 il garde toute sa pertinence

L'ihc, c'est une activité permanente qui va aussi de la participation à l'organisation de colloques ou journées d'études sur les différents thèmes qui s'ouvrent à notre périmètre d'intervention sur l'histoire sociale.

Vous avez peut-être pour certains apprécié l'initiative prise lors du dernier congrès fédéral avec la table ronde sur la réforme ferroviaire de 1983 avec les acteurs syndicaux de l'époque et même le ministre des transports du moment.

Notre activité c'est aussi la production d'écrits ou de visuels d'exposition.

Écrits au travers de nos cahiers trimestriels qui traitent des sujets les plus complets, qui tentent d'éclairer ceux que vous rencontrez aujourd'hui

dans votre quotidien. Comme sur le service public, la protection sociale et son financement, l'apprentissage, l'étude des grands conflits cheminots, les cheminots dans la résistance... Un des prochains thèmes sera une étude sur la représentation du personnel et le droit syndical dans les chemins de fer, depuis l'origine des transports par fer, du temps des compagnies à la SNCF de 1938 jusqu'à l'EPIC.

C'est aussi au travers de notre ouvrage « Les cheminots on s'en fait toute une histoire » qui constitue un travail important et inégalé qui est déjà un document de référence pour son premier tome, et la seconde partie en chantier sera dans la continuité sous la férule rédactionnelle de Nicole Parutto et de l'équipe de l'institut. Ce tome 2 couvrira la période 1918 jusqu'à la nationalisation de 1938. Ensuite viendra le dernier volet de cette trilogie.

Notre activité c'est aussi d'avoir été reconnus et admis pour prendre une place, qui ne nous était pas proposée à l'origine dans la rédaction du livre mémorial, patronné par la SNCF sur les cheminots victimes de la répression lors de la seconde guerre mondiale.

Le but étant de mettre des visages et des parcours biographiques sur les noms des cheminots qui ornent les plaques mémorielles dans les gares et établissements, dont bon nombre étaient des syndiqués et militants de notre fédé-

ration... et qui ont payé de leur vie leur engagement. Nombre d'entre-eux étaient à l'époque des jeunes cheminots, comme vous aujourd'hui.

Nous avons également plusieurs projets dont vous entendrez parler dans les prochains mois ou années

-en 2015, la CGT fêtera ses 120 ans, et nous participerons aux initiatives qui toute l'année marqueront cette célébration, et la fédération mettra en évidence le conflit de décembre 1995.

Nous marquerons aussi le 70<sup>e</sup> anniversaire du festival de Cannes et du film « la bataille du rail, » qui doivent tous les deux beaucoup à la Cgt et à notre fédération et que nous réaliserons de manière originale, loin des paillettes de la croisette, sans doute sur les lieux de tournage.

Ce sera aussi le centenaire de la fédération en 2017 que nous voulons honorer à la hauteur de l'évènement que fut sa création à ce moment-là de l'histoire du mouvement ouvrier et syndical de notre pays.

L'activité de notre institut, c'est aussi un investissement important dans le classement des archives fédérales avec la mise en valeur de notre fonds qui est avec sa diversité de documents mis à dispositions de notre travail de recherche, ouverts aussi aux historiens, chercheurs et étudiants qui veulent faire un travail documenté sur notre histoire sociale. Fonds d'archives qui est bien naturellement ouvert aux mili-

tants qui voudraient s'essayer à travailler ces questions pour leur localité ou leur région.

Cette activité déployée appelle votre soutien personnel et celui de vos syndicats par l'adhésion !

Ce dernier aspect est trop absent dans l'esprit de nos dirigeants de syndicats, militants et syndiqués qui se privent ainsi de repères pour leurs analyses et réflexions pourtant si nécessaires à leurs activités et leurs actions.

Et je vous invite à nous retrouver à notre stand, lors de la pause pour vous permettre de concrétiser votre adhésion, ne vous inquiétez pas du prix, c'est 25€ pour l'année soit mensuellement l'équivalent d'un café.

Je voudrais vous convaincre qu'une claire connaissance de notre histoire fournit une impulsion pour aller de l'avant car lorsqu'on a « le nez sur le guidon » de l'activité syndicale au quotidien, le découragement peut parfois menacer y compris devant l'échec des efforts réalisés et face à la puissance de l'adversité.

Mais cette connaissance du passé fonde aussi la conviction qu'aucune citadelle n'est imprenable, et que l'assurance des dominants repose en fait sur l'illusion du définitif, et c'est cette citadelle que nous voulons assiéger ensemble. Le sujet qui nous rassemble aujourd'hui en est l'exemple.





René Gallissot

# La colonisation de l'Afrique du Nord. L'indépendance de l'Algérie.

## Les trois étapes de la colonisation.

### 1 - Colonisation ancienne.

Avant et après la découverte de l'Amérique (1492), l'expansion capitaliste établit des ports et des comptoirs, des fortifications sur les côtes d'Afrique puis autour de l'Océan indien et jusqu'en Indonésie, aux Antilles et sur la côte d'Amérique. Cette jonction des océans (par Le Cap d'Afrique du Sud) constitue la première mondialisation (marché des épices, de l'or et argent puis café, sucre et coton). Etablissement de plantations avec esclaves (et missions).

La première puissance marchande et coloniale est la République des Provinces Unies, première nation libérale (la Hollande), puis hégémonie du Royaume Uni par l'empire britannique. Avec le coton, première grande industrie textile marchant à la machine à vapeur (Grande-Bretagne) fondant le capitalisme industriel.

Les sociétés colonisées les plus anciennes (Inde-Océanie) sont les plus chamboulées, en partie converties à des religions musulmanes et chrétiennes ; d'où le chaos actuel.

### 2 - Colonisation du capitalisme industriel.

Pour les matières premières (coton, huile, métaux, charbon) et les produits agricoles, rivalité de conquêtes entre la Hollande, la Grande-Bretagne (empire des Indes) les rois de France, plus tard empire allemand, les Etats-Unis et le Japon.

La colonisation avance par des fronts de peuplement : les émigrants d'Europe devenant les «Européens» d'outre-mer surplombant des peuplements intermédiaires (ex. Chinois d'Océanie), métis, «natifs» ou indigènes, esclaves. La société est tenue par le racisme de couleur ou racisme colonial. Les sociétés coloniales se soulevant contre leurs métropoles, deviennent des nations libérales indépendantes en Amérique ou des «dominions» britanniques amplifiant le racisme blanc en se développant en sociétés d'immigration.

### 3 - De l'Algérie française aux protectorats.

Pour dire merde à l'Angleterre en 1830, l'Algérie représente une colonisation intermédiaire : administration directe et peuplement par «Européens», sur la côte puis régime mixte et territoires militaires au sud.

De la 2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle (Tunisie) aux débuts du 20<sup>e</sup> siècle (Maroc), colonisation sous protectorats derrière sultans, émirs, rois, chefs... mis en place sous pouvoirs militaires coloniaux (officiers des «Affaires indigènes») ; traçage des frontières ; division en tribus et ethnies, généralisant les statuts confessionnels communautaires, en Afrique notamment.

### Le statut d'indigène.

Le modèle de la colonisation établissant la discrimination raciale des «indigènes» vient d'Indonésie, sous domination «hollandaise» (Batavia reproduit les canaux et le plan d'Amsterdam) : gouvernement général pour le pouvoir double des militaires et des colons ; tribus et villages «indigènes» mis en place

sous un chef local ; les droits civils et politiques (citoyens) sont réservés aux «Européens» ; étage intermédiaire des «chinois» et «métis» subissant le racisme du bouc émissaire ; «indigènes» (sans droits) placés sous statut confessionnel dans la division de communautés religieuses. Il s'agit par ce statut, fixé sur la religion, d'interdire aux indigènes d'origine (=race), l'accès aux droits civils (mariage/héritage) et politiques (citoyenneté des droits de l'homme). Cet enfermement sous statut religieux est resté. De là : les guerres de religions et les luttes des races aujourd'hui.

## Idem en Afrique du Nord.

Pour l'Algérie : en 1848, les habitants sont proclamés français (départements) ; le sénatus-consulte (sous l'empire de Napoléon III) distingue les citoyens français (encore moins nombreux que les autres immigrants «européens») et les sujets français d'origine indigène soumis au droit musulman ou au droit mosaïque. En 1871, les sujets français indigènes de religion juive sont faits citoyens français (décret Crémieux) ; il ne reste que les musulmans sous statut personnel (droit musulman) qu'il faut abjurer pour devenir citoyens français (c'est rare sauf pour les collaborateurs de l'administration française et des anciens de l'armée coloniale).

Par contre, les immigrants européens deviennent français par la loi de 1889 qui fait français les enfants de l'immigration ; ils pourront devenir des «rapatriés». Les «indigènes» restent sous statut musulman même s'ils sont appelés citoyens français en 1944 (ils n'ont pas la pleine citoyenneté mais un deuxième collège pour les élections) ; de même, instituteurs et fonctionnaires «d'origine indigène» à faible salaire, à côté des français de souche (racisme) ou Français d'Afrique du Nord. A l'usine pas la même cantine ; entre ouvriers et employés, inégalité des salaires et des droits sociaux. Moins de 20% des garçons algériens sont scolarisés.

Ceux qu'en sociologie on appelle «les petits blancs» = les petits revenus des Français coloniaux (et non pas les colons) n'ont de supériorité sur les indigènes que par le bénéfice de leur statut supérieur de citoyen français ; aussi beaucoup le défendent jusqu'au bout et donc l'Algérie française (avec les colons puis les militaires après 1956-1958). Ce sont ces «Européens» qui quittent la CGT après mai 1945 (massacres du Constantinois et peur des nationalistes) et non pas les colonisés algériens très attachés à la promotion syndicale.

Seuls les militants communistes (PCA) ou proches sont partisans de l'Algérie algérienne sans distinction de race, d'origine ou de religion ; ils sont de moins en moins nombreux, réprimés et interdits après 1955. Le ministre-Résident, le socialiste Robert Lacoste, remplace dans les commissions les élus CGT par des permanents de FO et parfois de la CFTC.

## L'action contre la guerre d'Algérie.

L'engagement de la CGT et du PCF contre la guerre d'Algérie est moins direct que contre la guerre d'Indochine (lutte d'indépendance conduite par un PC avec le soutien de l'URSS et de la Chine). Après la guerre froide, la stratégie soviétique défend la «coexistence pacifique» ; elle a toujours préféré l'Afrique du Nord sous souveraineté française plutôt que sous hégémonie des USA.

Depuis la conférence de Bandoeng (1955), les mouvements de libération mettent à profit la rivalité entre l'URSS et la Chine. Mais l'URSS et les partis communistes fidèles (en dehors donc de la Yougoslavie et de l'Albanie) veulent que l'action passe par le Mouvement de la paix qui mène la lutte contre le réarmement allemand. Les manifestations des rappelés, des jeunes, des minoritaires forment des comités d'action (contre la guerre et pour l'indépendance de l'Algérie) ; la CGT qui aide beaucoup le Secours populaire (avocats), en relative autonomie, prend en compte ces mouvements de jeunes et soutient les manifestations de rappelés (gare de Rouen, Grenoble...) et participe à des comités d'action ; à la fin de 1955, la CGT prépare les rassemblements par départements et organise à Montreuil en février 1956, une grande journée des Comités d'action. Mais les choses restent en suspens par suite de l'engagement du PCF dans le succès électoral du Front républicain puis l'approbation du Gouvernement de Guy Mollet ; après sa capitulation à Alger le 6 février

1956, députés communistes votent en mars 1956, «les pouvoirs spéciaux» pour le maintien de l'ordre en Algérie avant le voyage de Guy Mollet à Moscou en juin 1956.

La coupure avec les jeunes militants et les intellectuels apparaît donc en 1956, mais elle est recouverte par la violence des affrontements de rue au moment des soulèvements de Pologne et de Hongrie face à l'armée soviétique, et de l'expédition de Suez. Ensuite les mots d'ordre oscillent entre Paix en Algérie et Indépendance de l'Algérie de 1956 à 1957 puis après la priorité de la lutte antifasciste contre le coup de force des colons et militaires en mai 1958 à Alger et la prise du pouvoir par De Gaulle.

## L'indépendance et après.

De Gaulle opère à reculons (4 ans et demi) pratiquant la répression massive (plan Challe en Algérie) et contre l'immigration algérienne (17 octobre 1961), tout en reconnaissant finalement l'indépendance aux conditions du FLN (acceptant les accords secrets sur les essais nucléaires au Sahara).

Crise de l'été 1962 en Algérie entre les fractions des candidats au pouvoir qui laissent s'imposer le pouvoir militaire. Coup d'Etat militaire du colonel Boumediène en juin 1965 réprimant les communistes, les anciens de la CGT et la gauche du FLN. Après avoir soutenu Ben Bella, l'URSS, puis le PC et la CGT se rallient à la coopération. La CGT des cheminots fait des échanges avec l'UGTA.

La guerre d'Algérie fut une des dernières longues guerres de réaction coloniale et une très vive guerre d'indépendance alors que furent négociées dès 1956, les indépendances de la Tunisie (Bourguiba) et du Maroc (Mohammed V)

## Parmi les œuvres de René Gallissot

- La république française et des indigènes (L'Atelier, 2007)
- Algérie : Engagements sociaux et question nationale (L'Atelier, 2007)
- Le Maghreb de traverse (Bouchène, 2000)
- Mehdi Ben Barka, de l'indépendance marocaine à la tricontinentale (Eddif, 1997) : Sous la direction de René Gallissot et Jacques Kergoat
- Pluralisme culturel en Europe (L'Harmattan, 1994) : Sous-titre : Culture(s) européenne(s) et culture(e) des diaporas. Sous la direction de René Gallissot.
- Ces migrants qui font le prolétariat (Méridiens-Klincksieck, 1994) : Avec N. Boumaza et G. Clément.
- Les quartiers de la ségrégation. Tiers-monde ou Quart-monde ? (Karthala-Institut Maghreb-Europe, 1995) Sous la direction de B. Moulin et R. Gallissot.
- Maghreb-Algérie : classes et nation (L'Arcantère, 1987)

# Témoignage d'Ange Moréno

Ange Moréno est né le 5 avril 1934 à Sidi Bel Abbès, de parents espagnols et est resté en Algérie jusqu'en mars 1967.

Il y a fait un apprentissage de CAP de menuisier dans le privé, chez des artisans. Il n'y avait pas de CGT dans cette petite entreprise. Il a fait son service militaire de 1955 à 1957, c'était pendant la guerre ...Après, comme il y avait de l'embauche aux chemins de fer, il est entré en 1957 sur concours. Il s'est engagé syndicalement et politiquement, jusqu'à y connaître le plasticage de sa maison et ensuite l'emprisonnement...

## Il explique la réalité du colonialisme en Algérie :

«Une réalité évidente : les algériens étaient étrangers dans leur propre pays. Sur 400 agents à l'atelier de Bel Abbès, il y avait une quinzaine d'algériens environ, en tout cas pas plus de 25. C'étaient des algériens qui par divers processus, avaient obtenu la nationalité française. Les plus jeunes venaient de l'apprentissage. Il faut se rappeler ce qu'était la réalité algérienne au plan électoral avec deux collèges. Le premier composé de ceux qui étaient de nationalité française à 95%, hommes et femmes, le second collège étaient les autres, uniquement les hommes. Le décompte des voix était séparé. Cela quelle que soit la composition de la ville. Par exemple, le maire devait être un européen et le conseil municipal aussi. L'algérien était étranger dans son pays, la ségrégation était importante. Beaucoup de pieds noirs arrivent à oublier, mais pour l'essentiel, le petit peuple européen partageait les situations de vie avec les algériens...

## Il précise son activité militante à la SNCF avec une CGT interdite :

« Au moment de mon entrée à la SNCF en 1957, j'étais aux jeunesse communistes et au PC espagnol clandestin, et je connaissais des militants de la boîte. A ce moment là, les principaux militants étaient arrêtés, internés et emprisonnés au camp du Lodi (une colonie de vacances transformée alors en camp). J'ai vécu avec eux une activité pas vraiment organisée, mais qui permettait par les contacts, avec du matériel clandestin, de diffuser le matériel du Parti communiste algérien. Ce ma-

teriel servait de lien avec ceux qui avaient la fibre anticoloniale. Au plan syndical, il n'y avait plus rien car la CGT avait été dissoute, les dirigeants étaient emprisonnés ... »

## Il dénonce le racisme, la crainte et l'évolution des rapports

« La population, acquise aux communistes, a été travaillée par les oppositions cultivées par les tenants de l'Algérie française, le racisme a, petit à petit, progressé. Une partie du FLN a aidé à ce que cela se passe...les attentats contre les populations civiles et le petit peuple n'étaient pas faits pour construire une Algérie multi-ethniques et multiculturelles. Ce sont les mêmes éléments qui après ont pris le pouvoir par un coup d'Etat. Ils se servaient de l'Algérie pour s'enrichir. Ils ont pris le dessus sur les éléments les plus sains. Au FLN, c'est sûr qu'il y avait une bourgeoisie algérienne qui voulait s'accaparer le pouvoir tout en se servant de l'islamisation. »

## Avec le cessez le feu le 19 mars 1962, c'est là qu'on était le plus en danger.

« L'armée, la légion à Bel Abbès restait dans sa caserne et l'AOAS avait le champ libre et faisait sa loi en Algérie par l'utilisation d'assassinats et de plasticages notamment.

J'ai été la victime collective d'un plasticage avec le propriétaire algérien du logement, à cause d'une dénonciation par l'AOAS d'être un criminel.

Quelque temps avant l'indépendance, on est parti avec un algérien et le propriétaire, on savait qu'on allait avoir une période difficile ».

En face, il y avait la caserne de la légion et on m'a proposé de partir avec eux à TLEMCEM en 1962 qui était contrôlé par le FLN.

Le référendum sur l'indépendance a eu lieu en juillet 1962, on est parti à TLEMCEM 2 ou 3 mois avant avec ma femme et mon gosse.

Notre problème de paye était réglé, j'étais en situation de congés puis le médecin sncf m'avait fait un certificat de maladie à TLEMCEM. Nous sommes rentrés début juillet à Bel Abbès, après l'indépendance.



Ange Moréno

## Après l'indépendance on a formé le syndicat UGTA.

Là, on a formé le syndicat UGTA. Nous communistes, nous avions une activité communiste, mais le parti n'était pas affiché. Le FLN avait une conception du parti unique, mais avec une tolérance pour le PC.

En même temps, on a vécu la mise sur pied du syndicat des cheminots UGTA. J'ai été élu au bureau du syndicat. On voulait que ce soit moi qui devienne le secrétaire mais je n'ai pas voulu, souhaitant que ce soit un jeune algérien cheminot. Au sein du FLN, on savait bien qu'il y avait des gens qui n'étaient pas pour un régime très démocratique et socialiste..... mais ces gens là, ce pas eux mais nous, qu'on est venu voir pour prendre la direction du syndicat. Pour ne pas maintenir un esprit colonial, nous ne voulions pas diriger le syndicat et nous avons tout fait pour que ce soit un jeune algérien, SINI, qui le dirige. Après, j'ai été élu à la Commission Exécutive au 1er congrès de la fédération des cheminots et au Conseil national.

## Le travail que nous avons fait à l'indépendance,

Les camarades cheminots constantinois avaient constitués des brigades de volontaires et nous aussi à Sidi Bel Abbès avons fait la même chose. Au weekend, on allait surtout dans les fermes et villages, on se renseignait avec les responsables du front national de la ville et on faisait des travaux de remise en état de maisons, de tracteurs, pompes à eau etc.....enfin des tas de boulots. On a remis en état aussi des salles délaissées par l'armée, installés l'électricité et en menuiserie... On a fait ça jusqu'à ce qu'on nous arrête, le gros noyau de ceux qui faisait ça était des communistes, avec quelques algériens. On a fait aussi, mais c'était plus large, des dimanches de reboisement, mais là c'était organisé par les autorités. Nous, en tant que cheminot, on faisait un groupe conséquent. L'armée était devant le chantier et faisait les trous en premier, et nous prenions les

plans de pin et on refaisait la forêt, les gens des villages nous organisaient les repas.

## il y a eu le coup d'état de Boumediene en 1965.

Des éléments, un groupe de dirigeants du FLN et le PC qui était contre Boumediene ont créé le Parti Avant-Garde Socialiste (PAGS). A Bel Abbès, le petit noyau qui était au PC, on a élargi le PAGS qui était clandestin.

En 1965, vers octobre/novembre nous avons été arrêtés, moi et le jeune secrétaire du syndicat qui avait aussi rejoint le PAGS.

On a été enfermés et au secret pendant 5 mois, et nos familles ne savaient rien de nous.

On a fait une grève de la faim pour avoir un procès, mais le pouvoir n'était pas d'accord, car il était issu d'un coup d'état et chez eux ça tirait.... On n'a jamais eu de procès.

Lors de notre grève de la faim, ils sont venus nous disperser, les 5 d'Oran à la prison de cette ville et cela nous rapprochait de nos familles. Emprisonnés, nous étions à l'isolement, un par cellule, mais un gardien de la prison, parent de détenu nous permettait le contact par différents artifices.

Quand nous recevions la visite de nos familles, on n'était pas dans un parloir, mais tous ensemble dans la même pièce, c'était un élargissement de nos conditions d'incarcération.

Ils nous ont fait miroiter plusieurs fois qu'on serait libérés sans suite, puis un jour nous avons été regroupés à Alger avec un autre statut de détenus et nous avions droit par exemple à une salle d'étude et autres commodités et ceci jusqu'à notre libération fin 1966. En tout, nous avons été 14 mois en prison. Cette libération a été aussi rendue possible grâce à l'action de la famille cheminote d'Oranie qui faisait action et pression. L'implantation qu'on avait dans la ville et même dans l'Oranie, la force de la corporation a fait que nous avons été libérés les premiers et que nous avons eu, à un moment donné, un traitement un peu meilleur.

Sortie de prison en 1966, j'ai regagné la France en 1967.

# Construire des passerelles d'humanité



Aïcha Kassoul  
Professeur, universitaire  
également écrivaine,  
romancière et scénariste.

Aïcha Kassoul ne pouvant être présente, nous reproduisons l'un de ses interview.

## Extraits d'une interview donnée pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

« La libération d'un pays et de tout un peuple après 130 ans de colonisation, dont on a du mal à comprendre les mécanismes dévastateurs si l'on ne prend pas la peine d'interroger sérieusement tous ceux qui peuvent nous éclairer sur le sujet : les historiens lecteurs et analystes des faits, mais aussi ceux qui se soucient de l'histoire des mentalités, les sociologues (lire et relire Frantz Fanon), sans oublier les faiseurs d'imaginaire qui ne s'interdisent jamais de représenter le réel au plus près de son vécu. A ce propos, ouvrir et laisser ouverts à pleines pages les livres des écrivains de la génération de la guerre : Mohamed Dib, Mouloud Mammeri, Kateb Yacine, Mouloud Feraoun (assassiné par l'OAS).

Le colonialisme est un système dont la mise en place et le fonctionnement sont de nature à broyer l'existence et la personnalité d'un homme qui se trouve violemment et brusquement dépossédé non seulement de sa terre, mais aussi de son être, c'est-à-dire tout ce qui fait de lui un être vivant dans son intégrité pleine et entière dans une réalité qui a toujours été la sienne.

C'est dire combien et pourquoi le 5 juillet 1962 est une date importante pour tous les Algériens qui retrouvent enfin et de haute lutte leur indépendance nationale, c'est-à-dire leur existence dans la durée normalement humaine. »

## Le nombre de victimes fait toujours l'objet de discussions !

« Un million et demi de morts algériens. Voilà le bilan macabre d'une guerre qui a mis longtemps avant de dire son nom. »

« Toutes les années de lutte et de sacrifice n'auront pas été inutiles, autorisant à savourer le goût du présent et de l'avenir. »

**On parle beaucoup de réconciliation après la guerre, quelles avancées souligner en Algérie ? Quels efforts fournir de part et d'autre pour arriver à tourner la page ? Est-ce possible aujourd'hui ou le sujet est-il encore trop brûlant ?**

« De mon point de vue, les hommes et les femmes que nous sommes, à l'instar des autres peuples dans l'Histoire en guerre et en crise, n'ont d'autres choix que d'avancer sans rien oublier ; le poids du passé ne saurait être un boulet que nous traînons, chargé de haine, de vindicte et de vaine polémique.

Ce n'est pas non plus la légèreté qui doit prévaloir, mais la lucidité qui suppose la résistance à la malhonnêteté, à la manipulation et au trafic des faits. Ce sont des efforts qui doivent être faits pour espérer pouvoir tourner une page qui brûle encore ; il me semble que dans cette perspective, le travail des historiens est déterminant dans la mesure où il nous garantit le sérieux, la réflexion, la sérénité, tout ce qui sied aux conditions d'un apaisement réconciliateur. Ce devoir d'histoire, doit, bien entendu, être partagé entre les deux rives. C'est ce que l'on peut appeler un travail nécessaire entre tous les hommes de bonne volonté. »

## La situation des Harkis est-elle toujours particulière ? Qui peut retourner en Algérie, et qui ne peut pas ?

« La situation des harkis ne peut être que particulière, comme dans toute situation de guerre où se brouillent les lignes en principe irréductibles entre deux camps très nettement identifiés. Pour ce qui concerne la guerre d'Algérie, certains Algériens ont choisi de rejoindre l'autre camp et ce choix doit être assumé, qu'elles qu'en soient les raisons et les conditions. Certaines d'entre ces personnes peuvent se rendre en Algérie avec un visa, après s'en être informés auprès des autorités consulaires de leur circonscription. En revanche, leurs enfants sont Algériens de plein droit ; ils ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables des actions de leurs pères. »

## Beaucoup de pieds noirs hésitent à revenir dans le pays où leurs ancêtres sont enterrés. Quel message leur adressez-vous ?

« De nombreux pieds noirs sont revenus en Algérie et continuent de faire le chemin du retour vers ce pays où ils sont nés et où ils ont grandi. Plutôt qu'un message (qui suis-je pour le faire ?), je préfère les inviter à la lecture bouleversante du récit de Jules Roy : « Adieu ma mère, adieu mon cœur », sans oublier l'incontournable Camus dont l'œuvre pousse aussi bien à la réflexion qu'à l'émotion. Passons par la littérature et la culture pour éviter les brûlots politiques et construire des passerelles d'humanité. »

**Tangui Perron est historien, spécialiste du mouvement ouvrier et du cinéma, chargé du patrimoine audiovisuel à Périphérie (association pour l'aide à la création et la promotion de films mettant en œuvre une relation forte avec le réel, notamment avec la réalité sociale).**

**Il collabore avec différents organismes de la Cgt, il est aussi l'auteur de plusieurs articles, de livres scientifiques ou de vulgarisation.**

Vous pouvez visiter le site : <http://www.peripherie.asso.fr>



Tangui Perron

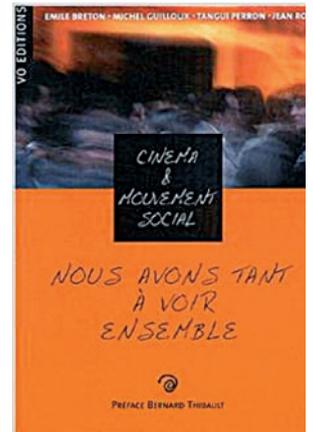
## Livre conseillé : « **Nous avons tant à voir ensemble** »

Le cinéma et la CGT, on le sait, sont nés la même année. Ce n'est pourtant pas cette coïncidence de date qui explique les rapports riches, mais parfois difficiles, qu'ont entretenus le syndicalisme et le septième art. Art populaire par excellence, le cinéma ne pouvait pas longtemps laisser indifférente une organisation syndicale qui a vocation à représenter l'ensemble des salariés.

Ce sont ces trajectoires, parallèles, croisées, entremêlées et traversées par l'histoire qu'explore ce livre. Non pour mythifier un passé glorieux qui, en France au moins, aura vu l'apogée du cinéma coïncider avec celle du syndicalisme, ni pour se lamenter sur des périodes autrement difficiles.... Le cinéma, plaque sensible de la société, et le syndicalisme, sismographe des aspirations individuelles autant que collectives, ont beaucoup à voir ensemble.

Co-auteurs : Tangui Perron / Emile Breton / Michel Guilloux / Jean Roy

Préface de Bernard Thibault Publié en avril 2000 VO éditions



## La filmographie de la journée :

« **Terres tunisiennes** » (1951) de **Raymond Vogel et Jean-Jacques Sirkis.**

Réquisitoire contre le colonialisme français en Tunisie, Terre tunisienne, dont le ton virulent, parfois acerbe et caustique n'est pas sans rappeler celui d'Afrique 50, fut d'abord commandé par le Parti communiste tunisien à René Vautier, avant que celui-ci ne soit expulsé par les services du protectorat.

« **J'ai huit ans** » (1961) de **Yann Le Masson et Olga Poliakov** : A la fin de la guerre d'Algérie, Frantz Fanon montre à René Vautier des dessins d'enfants réfugiés en Tunisie, traumatisés par la guerre. Yann Le Masson filme ces dessins et leurs jeunes auteurs, Olga Poliakov, son épouse, enregistre leurs témoignages, et Jacqueline Meppiel monte le film. Interdit par la censure pendant 10 ans, «J'ai huit ans», diffusé par le comité Maurice Audin, fut justement considéré comme le manifeste d'un nouveau cinéma politique.

« **Syndicalisme et guerre d'Algérie** » (2004) **Montage de Tangui Perron.** Documents très rares (muets) traitant des mobilisations des travailleurs immigrés au sein des cortèges de la CGT avant même la guerre d'Algérie, du 14 juillet 1953, de 1956, 1958 et de Charonne.

**Extraits « Joli Mai » (1962)** de Chris Marker et Pierre Lhomme - un jeune immigré témoigne de son expérience dans le travail et des brutalités policières.

**Extraits « Les passagers » (1971) d'Annie Tresgot** - Dans le plus pur style du cinéma-vérité, l'histoire d'un jeune émigré, prénommé Rachid, d'origine algérienne, venu en France pour chercher du travail que la caméra incisive d'Annie Tresgot suit sur une période de deux années... (Sous réserve d'autorisation).

**Extraits « Etranges étrangers » (1970) de Marcel Trillat.** Une délégation CGT intervient sur un chantier pour mettre des ouvriers en grève. A priori aucun rapport avec la guerre d'Algérie, sauf que les 2 militants de la CGT - Jean Saliba et Mohamed Djeghri ont grandement milité pour l'indépendance -le premier a été emprisonné le second a eu son frère tué par les paras.

## LA GUERRE D'ALGÉRIE EN QUELQUES DATES

### 4 novembre 1954

Début, dans les Aurès, de la lutte armée du peuple algérien pour sa libération nationale à l'appel du Front de Libération National.

### 2 janvier 1956

Elections législatives en France, donnant la majorité aux socialistes dont le programme prévoyait la paix en Algérie.

### 12 mars 1956

Vote de pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy Mollet pour sa politique en Algérie.

### De janvier à juillet 1957

La « bataille d'Alger » est menée par le Général Massu.

### 13 mai 1958

Insurrection des généraux d'Alger en rébellion, qui en appellent au général de Gaulle et créent un « comité de salut public ».

### 1<sup>er</sup> juin 1958

De Gaulle est élu à la Présidence du Conseil (il sera élu président de la « république et de la Communauté » le 21.12.1958).

### 19 septembre 1959

Constitution du rassemblement pour l'Algérie française

### 24/29 janvier 1960

Semaine des barricades à Alger

### 18 janvier 1961

Référendum sur l'autodétermination en Algérie (17.447.669 OUI contre 5.817.775 NON).

### 21 avril 1961

Manifestation pacifique des Algériens à Paris ; des milliers d'Algériens sont arrêtés. On estime à 300 le nombre de tués.

### 8 février 1962

Manifestation à Paris ; 8 morts au métro « Charonne ».

### 18 mars 1962

Accords d'Evian mettant fin à sept années de guerre en Algérie. Cessez le feu proclamé le lendemain en Algérie.

### 8 avril 1962

Par référendum 90,81 % des français approuvent les accords d'Evian et l'autodétermination de l'Algérie.

NOUVELLE SERIE - N° 263 31-MENSUEL 17 FEVRIER 1962



**La TRIBUNE des CHEMINOTS**

ORGANE DE LA FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS, CADRES ET TECHNICIENS DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

CGT

TEL. TRUdoine 53-56 et la sulfite \* 19, Rue Pierre SEMARD, PARIS (IX<sup>e</sup>) \* C.C.P. 1913-99 F. Nat. des Trav. des Ch. de Fer.

**SOMMAIRE**

Page 3. — Le combat pour la Paix en Algérie. Du 5 au 11 mars, semaine d'action des travailleuses.

Page 4. — A la Commission mixte du Statut.

Page 5. — Le retour à la semaine de 40 heures.

Page 8. — Hommage à nos martyrs.

**LE 8 février 1962, 60.000 travailleurs antifascistes parisiens manifestaient dans la rue contre les criminels de l'O.A.S. qui avaient la veille, continuant leur sinistre besogne, blessé cruellement une petite fille de quatre ans.**

Le pouvoir gaulliste prétendait empêcher cette manifestation républicaine en l'interdisant et, pour cela, il a fait intervenir avec la plus grande férocité ses forces de répression: C.R.S. et compagnies spéciales de la police parisienne.

Huit travailleurs antifascistes, tous adhérents de la C.G.T., parmi lesquels un jeune garçon de 15 ans et trois femmes, sont tombés sous les coups des forces de répression. Chose intolérable, pour le gouvernement: ils avaient osé manifester contre le fascisme et les assassins de l'O.A.S., pour la paix en Algérie, pour la démocratie.



**CONTRE LE FASCISME**

La riposte des travailleurs ne se fit pas attendre. Dès le lendemain, ils criaient leur indignation devant de tels actes. Ils agissaient par la grève (2 millions de grévistes, dans la région parisienne, à l'appel de leurs syndicats unis). Il en a été de même dans de nombreux centres du pays, où les travailleurs manifestaient leur volonté de s'opposer au fascisme. Contre lui, l'union se réalisait dans le pays.

arrêts de travail et manifestations où nous les avions convoqués.

Les cheminots antifascistes se sont tous retrouvés, ils ont agi en commun. C'est une chose très réconfortante. Mais il est sûr que ces ma-

LES cheminots ont fait la démonstration de leur unité, la division des travailleurs ne pouvant rapporter qu'aux fascistes et au pouvoir autoritaire. Les cheminots savent par expérience que, si par malheur, le fascisme

**L'UNION SE RENFORCE**

— ANS la tournée du 10. le Bureau Fédéral

Tribune de février 1962 - IHS CGT Cheminots

# La Fédération des cheminots et la guerre d'Algérie

Extraits de l'intervention de Sylvain Esnault



Se pencher sur le rôle de la CGT durant la guerre d'Algérie, c'est regarder quelles étaient à cette époque les forces progressistes qui s'opposaient au colonialisme et qui défendaient tous les salariés sans exceptions. Lors de sa création en janvier 1917, la fédération CGT des cheminots se nomme dans son article premier, Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de fer de France, des Colonies et Pays de protectorat, définissant dans son article 2, ses objectifs d'étude et de défense des intérêts professionnels et économiques des membres qui y sont adhérents.

A l'instar de la métropole, elle crée une union des syndicats d'Algérie-Tunisie appuyant fortement sur le mandat de faire appliquer dans ces territoires « les lois sociales dont jouissent les cheminots ou que nous pouvons obtenir dans la métropole.. »

Il faut rappeler que les compagnies privées alors présentes, pratiquaient une ségrégation importante, qui perdurera après 1937, du fait des statuts différents. Les cheminots indigènes sont en effet concentrés sur des emplois de manœuvres, poseurs de voies ou terrassiers ... et les emplois qualifiés, de maîtrise et d'encadrement sont réservés aux Français.

La Fédération CGT est aux côtés des cheminots et du peuple algérien, puis ultérieurement contre les colonialistes français dès le début de la guerre d'Algérie en novembre 1954.

Le bureau confédéral de la CGT déclare alors « il faut faire droit aux revendications des Algériens et aux aspirations nationales qui y sont liées », puis son Comité confédéral national, appelle à l'unité et à la solidarité des travailleurs Français et Algériens.

La fédération des cheminots engage pour sa part son Conseil National, réuni les 15 et 16 février 1955, dans une résolution concernant les événements d'Afrique du Nord qui est votée à l'unanimité et qui exprime son appui fraternel aux camarades cheminots d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. La Tribune des cheminots du 1er mars 1955 s'en fait l'écho.

Le 24 mai, le bureau fédéral « élève une énergique protestation contre la politique de répression qui sévit en Afrique du Nord. En réaffirmant sa solidarité aux luttes courageuses des tous les peuples opprimés par le colonialisme, le bureau fédéral, considérant qu'un peuple qui en opprime un autre ne saurait être un peuple libre, exige l'abrogation de la loi dites « d'état d'urgence », le retrait immédiat des forces de répression groupées en Afrique du Nord, la libération de tous les emprisonnés et la discussion avec les représentants authentiques des populations sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »

Cette position sera approuvée par le Conseil National réuni les 2 et 3 juin 1955, qui dénoncera des opérations de guerre menées par le gouvernement français contre le peuple algérien pour le maintenir en servage. Il accusera aussi les gouvernements des pays du Pacte Atlantique de préparer la guerre en Algérie alors que des mesures de terreur s'abattaient sur les travailleurs et le peuple de ce pays en lutte pour leurs revendications et leurs légitimes aspirations nationales.

La réalité, c'est que tous les jours on tue, on viole, on torture, on brûle au nom de la mission civilisatrice de la France (...) Tous les jours, de jeunes

français meurent pour une cause qui n'est pas celle de la France. Déjà, des fils de cheminots meurent au cours d'accrochages avec les patriotes algériens.

Le bureau fédéral « demande à tous ses syndicats de cheminots de s'associer à la protestation en manifestant leur réprobation de telles mesures et de voir cesser la répression sanglante en Algérie ». Cette résolution fut adressée au Ministre de l'Intérieur.

A partir de cette date, la Tribune des cheminots ne cessera pas d'informer, de solliciter les syndiqués, inscrivant ses actions dès le début de la guerre d'Algérie, dans le soutien à la lutte pour l'indépendance, le combat pour la paix, contre le fascisme. Arrivant dans les foyers de quelques 225000 adhérents actifs et retraités tous les quinze jours, on peut mesurer la portée d'un tel engagement pour la suite.

A lire ou à écouter certains qui, une fois encore, voudraient refaire l'histoire à leur convenance du moment, les dénonciations, le soutien à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, les protestations vis à vis de la politique du gouvernement français, l'expression de solidarité, etc...seraient venus très tardivement. Or, notre presse syndicale et des documents d'archives témoignent largement qu'il n'en a rien été. Y compris à propos de la torture, que certains semblent découvrir aujourd'hui.

En septembre 1955, c'est sur le racisme que la fédération met l'accent : « Il faut que cesse la répression en Afrique du Nord. A la haine de race que les capitalistes tentent d'accentuer, opposons la fraternité des peuples et la solidarité entre travailleurs de toutes origines, de toutes races ou couleurs ».

En octobre 1955, la fédération procédait, en accord avec les cheminots Algériens, à la dissolution de l'Union Syndicale Algérienne des cheminots CGT afin qu'ils constituent leur propre organisation nationale.

À l'annonce du coup de force du 13 mai 1958, la fédération rédige un appel dans lequel elle enjoint ses militants à rencontrer dès à présent les militants et adhérents des autres organisations, afin d'organiser avec tous les républicains et démocrates, l'action pour défendre les libertés en péril. Elle appelle « dans tous les centres de France, dans tous les services et établissements, nos militants, nos syndiqués à organiser le rassemblement des cheminots et décider, avec eux, l'action indispensable à mener, en participant à toutes manifestations et en répondant à toutes initiatives pour la sauvegarde des libertés républicaines ».

À cette époque, la dénonciation du colonialisme français n'est le fait principalement que de la CGT et du PCF comme de quelques chrétiens humanistes.

À maintes reprises, des rencontres sont proposées par le bureau fédéral aux autres organisations syndicales, en vain ; ce qui conduit la fédération à appeler seule à une grève de 24 heures entre le 27 et le 28 mai, qui sera ponctuée par la participation à une puissante manifestation, à Paris, contre la dictature, pour les libertés et pour la défense de la République.

Le journal de la fédération CGT des cheminots, dans chaque numéro, se fait l'écho d'une prise de position, d'une information, d'un appel à l'action, à la réaction et relatera parfois des initiatives de syndicats.

Citons pour illustrer celle des jeunes cheminots de Bordeaux St Jean, s'adressant aux jeunes cheminots en Algérie à l'occasion du 14 juillet, les appelant dans un combat contre la dictature et le fascisme, à s'opposer lors du référendum à la Constitution que prépare De Gaulle.

Les prises de positions des jeunes syndiqués témoignent de leur prise de conscience et du fait que la jeunesse est très concernée par ce qui se passe alors. Les généraux d'Alger exigent en

effet de nouveaux renforts et beaucoup de jeunes n'avaient pas 20 ans au moment de leur départ sous les drapeaux.

C'est dans ce contexte tragique que se tiendra le congrès fédéral du 9 au 12 septembre 1958.

Le rapport du secrétaire général Robert Hernio et les interventions prononcées pendant les quatre jours ont naturellement réservé une longue place à la situation politique issue du coup de force d'Alger du 13 mai 1958 et à la guerre d'Algérie. Guerre qui gagna la métropole. À ce sujet Robert Hernio dénoncera l'occupation des gares et des postes d'aiguillages par les CRS, comme au temps de l'occupation.

Il dénoncera également le blocage des salaires et des retraites diminuant le pouvoir d'achat, la menace pesant sur les droits acquis alors que de nouveaux sacrifices sont demandés. Dans son message, il explique que ce sont les libertés, y compris celle du droit de grève qui sont attaquées et la République elle-même qui est en danger au nom d'une politique de misère et de guerre.

L'engagement des cheminots CGT se traduira entre autre par la participation active de syndicats dans des comités de paix à travers toute la France.

Il faudra alors faire face à la répression violente du pouvoir lors de manifestations comme celle du 17 octobre 1957, où les cheminots de Dijon ont dû affronter les coups de la police déchaînée.

L'acharnement que met la fédération à informer, à mobiliser les cheminots, son engagement dans la lutte pour la paix en Algérie et dans son soutien à l'indépendance, n'est pas sans effet. La consultation de nos archives peut en témoigner à l'exemple des cheminots de Vitry qui ont débrayé à 85 % le 27 octobre 1960 pour la paix en Algérie dans l'unité, car malgré les tentatives de division, les consignes souvent contraires de certains de leurs dirigeants, les camarades des autres organisations syndicales ont participé massivement au débrayage.

Une mobilisation entretenue et sur laquelle la fédération s'appuie au moment où s'engagent les accords d'Evian :

Appel est fait pour que, dès le 20 mai, dans chaque atelier, bureau, poste, dépôt, gare, les cheminots se rassemblent, élisent leur délégation pour « aller à Évian » remettre à la délégation française des pétitions faisant connaître la volonté de mettre vraiment un terme à cette sanglante et inhumaine guerre d'Algérie.

En mars 1961, Charles Massabiaux en appelle à nouveau à la mobilisation, à agir, et entraîner à l'action ceux qui veulent voir la fin de cette guerre par la véritable négociation, à multiplier les comités de paix dans les différents établissements et à promouvoir le front syndical comme le préconise la CGT.

Un couvre-feu visant les Algériens vivant en région parisienne est instauré. À l'appel du FLN le 17 octobre 1961, les Algériens venant de Paris et de banlieue descendent dans la rue contre cette mesure. La manifestation tourne au carnage, la répression atteint une ampleur inégalée jusqu'alors. Des milliers de manifestants sont arrêtés, des centaines d'Algériens résidents en France assassinés et jetés dans la Seine. Une véritable horreur.

La fédération CGT s'exprime dans la Tribune des cheminots en ces termes dénonçant « La répression sanglante des manifestations pacifiques organisées par les Algériens, en protestation contre les brimades racistes qui leur sont infligées ... elle appelle les cheminots profondément attachés à la démocratie, à une politique de progrès et de paix, de fraternité entre les peuples, à réagir avec toujours plus d'énergie, face aux méthodes fascistes et racistes. »

Un autre mouvement marquera à jamais cette période quand 60 000 citoyens ou salariés se rassemblent en cortège pacifiquement contre les crimes de l'OAS le 8 février 1962.

Le pouvoir gaulliste prétendait interdire ce rassemblement. Au moment où la foule se dispersait, Maurice Papon, alors encore préfet de police, ordonna de réprimer la manifestation avec la plus grande sévérité en envoyant une unité spéciale de CRS, rapatriée d'Algérie et connue pour être profondément infiltrée par des éléments pro OAS.

Dix personnes tombaient au métro Charonne sous les coups de la répression policière d'une rare férocité. Ils étaient tous syndiqués à la CGT.

Durant les sept années de guerre d'Algérie, les cheminots ont, en diverses circonstances, manifesté leur opposition à cette guerre et ont agi comme les y appelait notre fédération, en faveur des solutions qui ont fini par triompher à la conférence d'Évian.

Pour cela, nombre d'entre eux ont été sanctionnés lors des grèves pour la paix et contre les tentatives criminelles des factieux de l'OAS.

Ils ont été victimes aussi de crimes et d'attentats :

Deux cheminots démocrates d'Algérie : Charles Tabone et Jean Ayela, tués à leur domicile sous les yeux de leur famille par les tueurs de l'OAS parce qu'ils voulaient la paix en Algérie, l'amitié et la coopération entre les deux communautés algériennes ».

Après l'immeuble d'habitation SNCF de la rue de Vaugirard, l'OAS s'est attaquée à l'immeuble qui abrite le syndicat des cheminots CGT de Paris Ouest Rive Droite. Les assassins de l'OAS ne pardonnant pas aux cheminots de se placer aux premiers rangs de la lutte anti fasciste.

Deux fois, le siège du syndicat d'Avignon a été attaqué par l'OAS (...). Dès que fut connu ce nouvel attentat, les cheminots du dépôt ont organisé la

riposte et, le jour même, c'est plus de 2000 travailleurs Avignonnais qui ont manifesté devant le siège du syndicat.

Les comités anti fascistes constitués dans les différents services de la gare St Lazare ont réagi contre un attentat criminel de l'OAS dirigé contre du matériel ferroviaire à St Nom la Bretèche.

De tous ces événements, de cette expérience dure mais dont l'issue a été victorieuse, nous pouvons dégager un grand enseignement qui est une constante de notre syndicalisme CGT ; Par l'union, qui fut dure à construire et par l'action particulièrement difficile, nous avons obligé le pouvoir gaulliste à négocier, à accepter l'indépendance de l'Algérie et à condamner les fascistes.

## Un aperçu des luttes initiées par la CGT et par la Fédération CGT des cheminots

### 19 mai 1958

Grève de 2 heures dans la région parisienne pour la défense de la République (appel Fédération CGT).

### 27/28 mai 1958

Grève de 24 heures pour la défense de la République (appel fédération CGT).

### 1<sup>er</sup> février 1960

Grève d'une heure, contre le coup de force d'Alger et pour la paix en Algérie (appel des confédérations CGT, CFTC, FEN et UNEF).

### 24 avril 1961

Grève d'une heure en riposte au coup de force d'Alger (appel CGT, CFTC, FEN et UNEF).

### 19 décembre 1961

Arrêt national d'un quart d'heure contre l'OAS et pour la paix négociée en Algérie

La fédération CGT relève que « 1961 a été pour les cheminots une année et action record : 1.300.000 journées de grève, sans parler des innombrables débrayages ni des

*deux grèves nationales pour la paix en Algérie et contre le fascisme (...)* ».

### 9 février 1962

Grève d'une heure dans la région parisienne et de nombreux centres de province (appel des UD CGT, CFTC, FO, du SNI, de l'UNEF en région parisienne et de la fédération CGT en province) : « contre l'OAS, contre l'assassinat de 8 anti fascistes par la police de De Gaulle, pour la paix en Algérie ».

### 12 février 1962

Grève d'une demi-heure.

### 13 février 1962

Grève de quatre heures, contre l'OAS, contre la répression gouvernementale, pour la paix en Algérie (appel CGT, CFTC, FO, SNI et UNEF pour la région parisienne, appel CGT pour l'ensemble du pays).

# Colonisation, luttes de libération nationale, solidarité internationale

Initiative jeunes du 1<sup>er</sup> décembre 2014



## Conclusions de Gilbert Garrel

Nous arrivons au terme de cette journée, nous en sortirons toutes et tous enrichis par les échanges et débats.

Je tiens à remercier chaleureusement M. René Galissot, qui a mis à notre disposition sa connaissance, sa pédagogie et sa passion du thème abordé aujourd'hui.

J'adresse mes remerciements à Tanguy Perron, qui a mis de la couleur, des visages, des documents qui ont illustré cette journée.

Mes remerciements s'adressent également à Ange Moreno : cette mémoire vivante et ce témoignage si émouvant ont donné un caractère encore plus humain à nos travaux.

Enfin, je tiens à saluer le travail de nos camarades du collectif Jeunes fédéral et de notre IHS, sans qui cela ne serait pas possible.

Je voudrais adresser un message particulier à Mme Kamoul Aïcha, qui n'a pas pu être présente parmi nous. Je sais, pour avoir échangé avec elle, le plaisir qu'elle avait d'apporter sa contribution à cette journée d'étude. Sa fonction diplomatique a fait que cela n'a pas été possible. Nous le regrettons autant

qu'elle, et je tiens, malgré cela, à lui adresser mes remerciements au nom de la Fédération et de chacun d'entre vous.

C'est, depuis 2011, la 4<sup>e</sup> initiative de ce type que nous organisons. Les trois premières s'appuyaient sur la montée du fascisme en Europe et la seconde Guerre Mondiale. Avec cette journée sur le colonialisme en Afrique du Nord, cette guerre qui a mis si longtemps à dire son nom en Algérie, puis la libération du peuple africain gagnant son autonomie et son indépendance, nous entrons dans une nouvelle phase d'étude.

Aborder de tels sujets n'est pas une évidence. Ce sont des périodes de l'histoire de notre pays que beaucoup voudraient passer sous silence. Et pourtant, il est nécessaire de faire la lumière, de placer les éléments dans leur contexte, d'enrichir nos connaissances et notre réflexion.

D'aucuns pourraient questionner si le rôle de notre Organisation Syndicale est bien de réaliser de telles initiatives, si nous ne sortons pas de nos prérogatives. Je suis persuadé que c'est non seulement notre droit, mais bien notre devoir d'inscrire dans notre travail syn-

dical la culture et un regard intelligent sur notre Histoire.

Nous sommes entrés dans une période où des autoroutes mondiales de la désinformation nous déversent, en quasi-instantané, des tas de nouvelles, d'images, d'idées embrouillées se chassant l'une l'autre, sans aucune continuité ni approfondissement sur tous les écrans qui occupent notre univers.

Ne surtout pas réfléchir, ne surtout pas débattre, nous abreuer, mêler vérités et mensonges, faits et doctrines. Nous ne sommes plus considérés comme des citoyens acteurs et décideurs, mais comme des consommateurs acceptant les événements et la marche du monde comme une fatalité.

Quelques grands groupes mondiaux, détenant la quasi-totalité des richesses de la planète, se sont appropriés les grands médias et les principaux réseaux d'information. Même sur les chaînes publiques, des pseudo-économistes vous assènent leur doctrine libérale comme s'il s'agissait de théorèmes mathématiques et de vérités intangibles. Réduire notre capacité d'analyse, de réflexion, votre intervention sur le champ politique et économique pour mieux

définir, à notre place, le champ social, telle est la stratégie mise en place.

C'est pourquoi notre organisation a la responsabilité de mener un combat acharné sur le terrain idéologique. Une journée comme celle-ci a cette vocation de sortir des lieux communs, de poser un regard différent sur l'histoire pour mieux appréhender le présent, construire notre avenir.

A la sortie de la deuxième Guerre Mondiale, la construction européenne est apparue comme une nécessité pour mettre fin aux conflits armés et gagner la paix sur notre continent.

Mais les forces du Capital se nourrissent de la guerre et du chaos.

La paix s'est installée en Europe de l'ouest, mais notre pays est engagé dans des conflits armés aux quatre coins de la planète. L'Ukraine connaît une guerre civile. Les forces de l'OTAN cherchent à pousser toujours plus loin vers l'Est leur hégémonie.

La guerre économique se cache derrière des conflits avec apparences religieuses en Syrie, en Irak, au Mali, en Afghanistan. Les grands groupes financiers et industriels alimentent les guerres pour empêcher les peuples de se libérer, de disposer de leurs terres et des richesses de leur sol.

Nous venons d'évoquer la démarche colonialiste de la France en Afrique du Nord, comme nous avons étudié la montée du fascisme en Europe et l'annexion des territoires par les forces nazies allemandes. Mais observons aujourd'hui combien de peuples sont encore sous la coupe de pouvoirs dictatoriaux installés par les grandes puissances occidentales. Soyons très offensifs pour dénoncer et combattre la politique d'occupation du gouvernement israélien sur les terres palestiniennes. Notre parlement national doit se prononcer sur la reconnaissance de l'Etat Palestinien. Ce serait un honneur que ce vote soit positif et que le gouvernement français suive cette décision. La France doit s'inscrire dans la liste des pays qui reconnaissent l'Etat Palestinien.

Des messages d'espoir nous sont envoyés des pays d'Amérique du Sud, qui se sont libérés des dictateurs instaurés pas les USA, de la Tunisie, qui tend à retrouver le chemin de la démocratie,

de la jeunesse au Burkina Faso qui a fait trembler le régime de Compaoré.

Ce sont autant de signaux positifs et de raisons de toujours nous engager pour la Paix, la Justice, la Fraternité, la Démocratie, la Solidarité. Ce sont des valeurs inscrites dans le préambule des statuts de la CGT, que nous ne devons jamais oublier.

Il en va de même de notre engagement à combattre les idées les plus sombres qui tendent à gagner du terrain partout en Europe.

L'extrême-droite s'installe dans de nombreuses instances parlementaires, et même dans certains gouvernements : Autriche, Norvège, Suisse et notamment l'Angleterre avec l'UKIP, alors que le FN a fait son entrée au Sénat français. Nous avons vu la montée du parti de l'Aube Dorée en Grèce ou celle du populiste Pepe Grillo en Italie.

Les politiques d'austérité, la poussée du chômage, la misère qui gagne du terrain sont autant de facteurs propices aux idées nauséabondes. La peur de l'avenir génère les replis, le rejet de l'autre ; l'étranger, le pauvre, celui qui est différent devient un ennemi. Le FN est présenté comme un parti comme les autres, alors que nous avons vu aujourd'hui que ses racines se nourrissent du racisme, de la xénophobie, de l'homophobie, du sexisme. Nous avons mesuré que les militants de l'POAS d'hier sont parmi les fondateurs du FN d'aujourd'hui.

Nous ne sommes pas responsables de la croissance de ces idéaux immondes. Ceux qui dirigent l'Europe et la plupart des nations européennes, dont la France, ont une responsabilité immense sur la montée en puissance de l'extrême-droite. Mais, même en étant les premières victimes, nous sommes en devoir de combattre avec rigueur ces idées insupportables et ceux qui les portent.

Ce droit d'intervention de la CGT sur les politiques internationales, européennes et nationales nous est aujourd'hui contesté.

Les bons penseurs voudront nous cantonner sur le terrain social dans un rôle d'accompagnateur du libéralisme et de l'économie capitaliste.

Il y a une tendance forte à vouloir modifier la forme même de notre syndicalisme, pour nous entraîner vers un

modèle réformiste, très plébiscité dans la période.

Mais ne vous trompez pas, le patronat, lui, ne se prive pas d'intervenir quand il œuvre pour réformer les textes de l'OIT pour réduire le droit de grève ou ses obligations en cas de licenciement.

C'est ce même patronat qui intervient avec force pour obtenir du gouvernement la flexibilisation du travail, la remise en cause des 35 heures, le gel des salaires, alors qu'il a obtenu des milliards d'euros d'exonération et de crédit d'impôts sans aucune contrepartie ; alors qu'avec l'aval de certaines OS, ils ont gagné l'assouplissement des règles de licenciement. Mais ils n'en ont jamais assez. Couper des pans entiers de la Sécurité Sociale, remettre en cause l'universalité des droits familiaux, réduire les finances publiques nationales et territoriales, voilà ce que l'on réserve aux salariés et à la population pour servir le Capital, accroître les dividendes, permettre la spéculation, financer des retraites chapeau indécentes.

Entre 2006 et aujourd'hui, nous sommes passés de 2 millions à 3 millions d'enfants victimes de la pauvreté dans notre pays. Mais les dividendes aux actionnaires ont explosé, le nombre de millionnaires augmente chaque année. La politique d'austérité, réclamée par l'Europe et exécutée par le gouvernement, ne fait qu'accroître la fracture sociale et la misère.

Ce sont ces logiques-là que nous devons combattre pied à pied chaque jour dans notre environnement social. Mener campagne pour éviter que se décide sans nous le traité transatlantique entre l'UE et les USA. Nous sommes en responsabilité pour intervenir à tous les niveaux et mener la bataille idéologique partout. Les informations ne se prennent pas sur les réseaux sociaux. C'est dans notre presse, la NVO, Ensemble, La Tribune. L'histoire ne s'apprend pas sur Wikipédia. Faites adhérer vos syndicats à l'IHS et plongez-vous dans ses cahiers.

Je ne vous laisserai pas partir sans évoquer l'avenir de notre entreprise, celui du Service Public SNCF et le vôtre, celui des cheminots.

La jeunesse s'est fortement impliquée dans le conflit du mois de juin et j'ai eu l'occasion ici de saluer cet engagement. Encore trop de cheminots se sont laissés entraîner sur la voie de l'acceptation d'une loi qui désengage l'Etat et prépare la libéralisation du système ferroviaire. Le fait que deux Organisations Syndicales aient signé un pacte avec le gouvernement n'a pas facilité l'élévation du rapport de force. De nombreux cheminots, et pas seulement dans l'encadrement, ont écouté le chant des sirènes et les discours rassurants. D'autres n'ont pas voulu affronter la déferlante médiatique à notre rencontre. D'autres ont pensé être épargnés par la loi. Au final, malgré une puissante mobilisation, nous ne sommes pas parvenus à faire grossir le rapport de force, et le gouvernement a choisi l'option du passage en force, sentant certainement que nous n'avions pas un réel soutien populaire.

Aujourd'hui, nous sommes dans la phase de mise en œuvre. La question du traitement de la dette comme celle du financement des travaux de développement, de régénération et de maintenance des infrastructures ne sont toujours pas réglées.

Il nous appartient donc de poursuivre le combat dans et hors de l'entreprise, pour faire identifier aux cheminots et aux usagers que, sans engagement de l'Etat, ce sont eux qui vont payer l'addition. Et il n'est pas trop tard pour prolonger la bataille engagée au commencement pour gagner plus de cheminots, les usagers et, plus largement, la population à notre combat.

Concernant la structuration du système ferroviaire, l'organisation de la production dans les territoires et, en déclinaison, la représentativité du personnel, la gestion des activités sociales et culturelles, selon les valeurs portées par la CGT, comme les différents volets de la Convention Collective de branche, il nous appartient maintenant de faire connaître les propositions élaborées par notre Fédération et débattre avec les cheminots à partir des réalités territoriales et professionnelles. Le premier combat à gagner est celui d'obtenir des négociations sur l'ensemble de ces sujets et la Direction de l'entreprise ne souhaite pas aborder certains thèmes comme la structuration du GPF, le contenu des EPIC ou l'organisation de la production ferroviaire en territoire. Pour nos dirigeants, ce sont des thèmes

qui leur appartiennent en exclusivité, et seul le rapport de force pourra faire bouger des lignes.

Nous devons reconquérir le terrain social et engager le débat dans tous les chantiers, les bureaux, les lieux de prise de service pour les roulants.

Nous sommes dans une période où il faut reprendre la main. C'est à partir de leur quotidien, de leurs revendications que nous gagnerons. La journée du 05 décembre prochain doit s'inscrire dans cette démarche.

Partout, il doit y avoir une initiative. Dans certains endroits ou métiers, les cheminots seront en grève, car le travail revendicatif de proximité a été fait. Ailleurs, il y aura des débrayages, des HIS ou simplement un déploiement militant. Mais il ne peut pas ne rien y avoir, car c'est une journée d'action et de mobilisation décidée par notre CN.

C'est une phase, une étape incontournable pour préparer de nouvelles mobilisations, qui seront indispensables pour garder l'unicité sociale et une production intégrée, pour offrir à la France un Service Public SNCF Fret et Voyageurs de qualité et sûr.



# Le syndicalisme à l'épreuve de la Première Guerre mondiale

**COLLOQUE**  
organisé par  
le Centre d'histoire sociale  
du 20<sup>e</sup> siècle de l'Université Paris 1  
et l'Institut CGT d'histoire sociale  
en partenariat  
avec la Mairie de Paris  
**Mercredi 26 et jeudi 27 novembre 2014**  
à l'auditorium de l'Hôtel de Ville (Paris)

Photos : 18 mai 1917, grève des midinettes, Agence Rol, collection BnF



Intervention de Christiane Roulet  
Ihs de la Fédération Cgt des Cheminots

Dans les années qui précèdent la première guerre mondiale, le syndicalisme cheminot est en train de se construire. Le Syndicat National, devenu à son congrès de 1895 Syndicat National des travailleurs des chemins de fer de France et des colonies, décide l'année suivante de son adhésion à la jeune CGT. À la veille du conflit de 1910 que je vais évoquer, la Fédération Générale des Mécaniciens et Chauffeurs (FGMC) à laquelle adhère plus de la moitié des mécaniciens, accélère son rapprochement avec le Syndicat National.

Au même moment, une troisième composante du syndicalisme cheminot se structure en fédérant les amicales de réseaux, professionnelles et de services, avec la création de la Fédération Nationale du personnel des Chemins de fer français. Spécifique au réseau PO se constitue une puissante Fédération des poseurs de rails. Au congrès d'avril 1910 du Syndicat National, les appels à la lutte contre la vie chère, pour l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance du syndicat,

la rétroactivité de la loi sur les retraites se radicalisent et ponctuent un débat entre partisans de la grève générale immédiate et ceux qui veulent attendre l'application des garanties offertes par la loi avant le recours à la grève. Le mouvement de grève de 1910 dite de la thune fut conduit dans l'unité par le Syndicat National et la Fédération des Mécaniciens et Chauffeurs. Il s'est construit sur plusieurs mois, dès mars/avril sous forme de meetings et avec une montée en puissance à partir de juin, les compagnies refusant la conci-

liation enclenchée par le gouvernement qui tempère et joue la montre. Il finira quelques mois plus tard par envoyer la troupe quand, en octobre, la grève prend corps : d'abord sur le réseau Nord et le réseau Ouest/État, puis sur le PLM et le réseau Est. Le mouvement reposait sur une très forte combativité mais cet élan fut cassé net par la violence de la riposte du gouvernement, allié des Compagnies : Troupe et police occupent les installations, les soldats sont placés dans les gares, les dépôts et les postes d'aiguillages ; par décret, les cheminots sont mobilisés pour une période d'instruction de 21 jours. Autant de mesures d'intimidation qui figent la grève.

Sous la pression du patronat des grandes Compagnies, Briand fait arrêter les leaders syndicaux. 3000 révocations sont prononcées parmi lesquelles celles de 32 administrateurs et 31 secrétaires de groupe du Syndicat National ainsi que 13 membres de la direction de la FGMC

L'analyse des responsabilités dans la grève fait débat entre réformistes et révolutionnaires dans les syndicats. Elle fait aussi débat à l'Assemblée Nationale. La grève consacre la rupture au Parlement entre les socialistes qui ont soutenu la grève et la majorité des radicaux.

C'est dans ce contexte que Jaurès écrit dans l'« humanité » : « Il n'est pas possible de traiter en vaincue une classe ouvrière qui vient de donner une si grande preuve de force »

Jugée comme vaine tentative, à l'exemple du directeur de la Cie PLM, au bout du compte, deux des revendications motrices de la grève sont satisfaites : les 5 francs journaliers (la thune) et le règlement général des retraites voté le 13 juillet 1911 par la Chambre. La rétroactivité de la loi de juillet 1909 est imposée aux Compagnies par décision du 28/12/1911.

Les cheminots ont en outre acquis une identité et la conscience d'être une force sociale.

Au congrès du Syndicat National (du 2 au 5 août 1911), le projet d'une fédération nationale des transports par voie ferrée de France et des colonies est

adopté à une forte majorité. Le congrès vote aussi pour déléguer le secrétaire général Bidegarray au meeting confédéral du 4 août contre la guerre.

Mais les militants anti fédéralistes freinent la réforme de l'organisation et refusent le transfert du siège à la CGT, provoquant la colère des révolutionnaires qui quittent le Syndicat National pour former la Fédération des Transports par Voie Ferrée.

Le Syndicat National sorti affaibli de la grève et de ses suites continue à défendre une conception unitaire de l'organisation syndicale ; conception que ne facilite pas, il faut bien le dire, la situation disparate des personnels d'une Compagnie à l'autre.

Autre difficulté, la Fédération des Transports par Voie Ferrée quant à elle a vu rejetée sa demande d'adhésion à la CGT.

De son côté, l'Union Catholique s'est implantée progressivement sur plusieurs réseaux avec le soutien des Compagnies

L'idée d'un regroupement syndical dans une fédération rassemblant le Syndicat National, la Fédération des Mécaniciens et Chauffeurs et la Fédération Nationale du personnel des Chemins de fer français est donc plus que jamais à l'ordre du jour. Le congrès du Syndicat National des 11-12 avril 1913 réitère un appel aux adhérents de la Fédération Nationale des transports par Voie Ferrée à réintégrer individuellement le Syndicat National mais refuse la présence d'une délégation.

À ce même congrès, les congressistes s'élèvent contre la guerre, la course aux armements et la loi des 3 ans ; mais ils ne prennent pas position sur la grève générale en cas de conflit militaire. Une modération qui s'explique en partie par le poids de ses leaders réformistes et en partie aussi par l'attachement du Syndicat National au service public du chemin de fer et à la régularité de fonctionnement que celui-ci implique.

La Fédération Générale des Mécaniciens et Chauffeurs débat elle aussi à son congrès de 1913 d'une fusion éventuelle avec le Syndicat National mais en reste à une commission d'entente.

Au congrès du Syndicat National des 17 et 18 avril 1914, l'unification est adoptée et proposition est faite à la Fédération Générale des Mécaniciens et Chauffeurs ainsi qu'à la Fédération Nationale du personnel des Chemins de fer d'un projet d'organisation unique, adhérente à la CGT, forte de 60000 syndiqués avec leurs unions de réseau. La nouvelle fédération devait être constituée le 1<sup>er</sup> janvier 1915 au plus tard. Une nouvelle tentative d'unification syndicale qui restera vaine avec le déclenchement de la guerre.

Le Syndicat National s'engage durablement dans l'Union sacrée, rompant avec l'internationalisme de classe. Dès la mobilisation, il coopère sans réserve au transport massif des troupes

Au sein du Syndicat National une petite minorité s'oppose à l'Union sacrée : c'est elle aussi qui va mener le combat pour l'unification des forces syndicales dans la corporation et pour la paix.

La situation du chemin de fer et des cheminots à ce moment-là doit être rappelée brièvement : à la veille du conflit mondial, le maillage du réseau français est pour l'essentiel terminé ; les cheminots sont 356000 (1, 7% de la population active totale), 80% sont commissionnés, 305000 sont affiliés au nouveau régime de retraite et les 4/5<sup>e</sup> des pensions sont assurés par les Compagnies. Le réseau de l'État qui s'est rendu acquéreur du réseau de l'Ouest a pris de l'importance ; ce qui n'est pas sans incidence sur l'évolution de la revendication de nationalisation.

Le 31 juillet 1914, selon un arrêté de réquisition du réseau ferré, les chemins de fer passent sous autorité militaire à compter du 1<sup>er</sup> août et le resteront jusqu'au 2 février 1919. De fait la ministre de la guerre « dispose de tous les chemins de fer, dans toute l'étendue du territoire national non occupé par les armées d'opération ». La coopération entre personnel militaire et personnel technique des chemins de fer est organisée par la « commission supérieure des chemins de fer » et la « commission militaire des chemins de fer de campagne ». Du 6 au 18 août 1914, 120000 soldats, 400000 chevaux,

80000 voitures sont acheminés sur leur zone d'affectation

Les cheminots sont mobilisés sur place, certains affectés dans les usines de guerre. Beaucoup voient leur revenu mensuel diminué, leurs conditions de travail aggravées surtout dans la zone des armées.

Les ponctions opérées par les autorités militaires amputent considérablement les effectifs nécessaires au fonctionnement des réseaux, les contraignant à un recrutement de personnel non formé, moins qualifié et sans expérience et nourrissant chez les cheminots un sentiment de déchéance sociale. Cette situation ne fait que s'aggraver au fil des mois. Le recours à la main d'œuvre d'appoint se poursuit avec le recrutement de réfugiés, de prisonniers et de main d'œuvre coloniale. La hiérarchie est tassée vers le bas

La montée rapide des effectifs de femmes bouleverse un milieu masculin traditionnellement réservé sur leur emploi aux chemins de fer ! Des résolutions hostiles à l'embauche des femmes sont votées dans quelques endroits en 1915 mais les positions évoluent au fil des mois.

Par ailleurs ils vivent mal l'autorité des officiers et sous-officiers. De nombreux incidents opposent cheminots et gradés qui s'indignent de leurs réclamations.

Le mécontentement et les revendications s'expriment de plus en plus fort. C'est dans ce contexte que le 23 décembre 1916 est instituée l'allocation de cherté de vie. Malgré cela, l'écart qui sépare le salaire du cheminot de celui de l'ouvrier des usines de guerre ou même celui du mineur est très important.

Aux luttes qui se développent pour les intérêts immédiats se mêle la lutte contre la guerre qui prend une place de plus en plus grande

Les conditions de travail du personnel des réseaux intégré dans la zone des armées continuent à se dégrader sous les effets multiples des alertes, bombardements et accidents. Y compris sur les réseaux intérieurs, la détérioration se fait sentir par le non-respect des règles de fonctionnement et la suspension de toutes les lois sociales.

Un important mouvement d'adhésions accompagne une pratique syndicale de temps de guerre basée sur des revendications salariales minimales justifiées et partagées et une modération des moyens d'action. La croissance des effectifs syndicaux est impressionnante et se poursuivra pendant toute la durée du conflit.

Au cours de 1916, le Syndicat National relance la campagne pour l'unification des forces syndicales : les premiers rapprochements se font sur le réseau de l'État. Des congrès d'unité suivent sur les autres réseaux, à l'exception des réseaux Nord et Est où l'activité syndicale fonctionne au ralenti, on comprend pourquoi. Comme le dira plus tard Lucien Midol, « L'unité chez les cheminots paraissait d'autant plus urgente que les luttes, c'est-à-dire la grève, semblaient momentanément écartées dans notre corporation ». Écartées et sévèrement réprimées.

L'AGP, association générale du personnel des chemins de fer, s'est aussi ralliée, estimant qu'ils n'ont plus de raison de refuser une adhésion à la CGT, les réticences demeurant vis-à-vis d'un internationalisme qui serait trop accentué et de la grave question de la grève. Sur ces deux points, le secrétaire général Bidegarray s'est fait rassurant

Un rapport du ministère de l'Intérieur du 27 juin 1916 relève : « Une telle organisation par le nombre de ses adhérents constituera pour les dirigeants des Grands Réseaux un adversaire des plus redoutables. Il est admis par tous les cheminots que rien ne sera tenté pendant la guerre. Mais l'après-guerre verra certainement se dérouler une ardente campagne de revendications d'ordre plus ou moins générales »

Les 27 et 28 janvier 1917 a lieu le congrès de fusion interfédéral. Sous condition d'abandon de l'internationalisme. Près de 200 délégués de l'Association Générale du personnel des chemins de fer du PLM, de l'Association professionnelle des Agents de trains, du Syndicat National et de la « Fédération des Mécaniciens et Chauffeurs créent la Fédération Nationale des Travailleurs des chemins de fer de

France, des Colonies et pays de Protectorat ». Le bulletin mensuel devient la « Tribune des cheminots ». Le secrétaire général Bidegarray peut avancer son projet réformiste.

Le 24 février, lors d'un meeting d'où sont chassés les minoritaires révolutionnaires, Bidegarray, Jouhaux et Laval prônent « la collaboration de toutes les forces productives et économiques du pays pour relever les ruines accumulées par la guerre ».

L'affrontement idéologique aura lieu malgré tout entre les deux tendances, les minoritaires disposant de responsabilités dans les Unions pour mener campagne. Qui plus est s'accroît le phénomène noté plus haut, en deux ans la fédération multiplie par plus de deux le nombre de ses adhérents. En 1918, la moitié du personnel est syndiqué, représentant plus d'un tiers des effectifs de la CGT.

Cette force nouvelle et l'influence de dirigeants comme Gaston Monmousseau, Lucien Midol et Pierre Semard conjuguées donneront force à la lutte révolutionnaire.

Au congrès constitutif, les 28/29/30 juin 1918, les minoritaires exigent la rupture avec l'Union sacrée et avec une action trop corporatiste. Leur motion réunit 31,7% des voix ce qui est un beau résultat.

Ce 1<sup>er</sup> congrès où la direction fédérale est obligée de présenter un texte de résolution d'orientation générale séparé porte en germe la rupture à venir entre réformistes et révolutionnaires.

Ce congrès soutient aussi la revendication d'un statut unique. La question de la nationalisation, également à l'ordre du jour, est renvoyée au débat parlementaire. Deux sujets qui vont alimenter les oppositions.

Au même moment quelques mouvements de grève se produisent localement dans une corporation qui, en temps de guerre, reste plutôt à l'écart des mouvements sociaux. Des mouvements d'ailleurs freinés par la direction fédérale.

Notons comme le fait Christian Chevandier que les cheminotes se mettent en grève sur le réseau Orléans pour obtenir l'indemnité de cherté de vie dont

elles avaient été privées, celles du lavage au PLM, celles du service des titres révoquées sur le champ.

La guerre terminée et les effectifs de syndiqués continuant de croître, les débats s'accroissent au sein de l'appareil fédéral.

Par ailleurs, de nouvelles organisations apparaissent, telle l'Union Syndicale des techniciens et agents des cadres des chemins de fer de France et des colonies ; le Syndicat Professionnel des cheminots de France – à l'initiative de cheminots catholiques – qui va s'affilier à la CFTC.

Au 2<sup>e</sup> congrès de la Fédération en mai 1919, Bidegarray y défend la politique d'Union sacrée pratiquée pendant la guerre et s'accroche à « la collaboration des compétences ouvrières pour travailler au relèvement du pays, dans l'intérêt de la collectivité », position dont il affirmait que cela n'était pas de la collaboration de classe mais de la pénétration de l'appareil bourgeois. Dans la foulée il déclare que la nationalisation des chemins de fer serait réalisée le 1<sup>er</sup> janvier 1920.

Selon les votes de ce 2<sup>e</sup> congrès, la « minorité » révolutionnaire obtenait 108000 voix contre 136000 à la « majorité » réformiste. Un gain de plus de 58000 voix.

L'opposition de la minorité révolutionnaire gagnait du terrain, notamment dans les grands réseaux PO, PLM et État.

Sur fond des grèves qui se déroulent en 1920 (février puis mai), le projet de nationalisation s'est ajouté à tous les autres sujets de division entre les deux tendances. Voilà ce que Pierre Semard en disait : « Nous étions, nous révolutionnaires, indécis sur les possibilités de nationaliser les chemins de fer en dépossédant les plus puissants capitalistes de leur gestion directe pour la remettre à l'État. Nous avons, à tort, accepté son introduction dans les mots d'ordre de grève par discipline syndicale, parce qu'elle figurait au programme de la Fédération et de notre CGT, en ne formulant que quelques réserves de principe. Cependant nous savions que la CGT l'avait introduite dans son « programme minimum » en plein accord avec les partis bourgeois dits « de gauche », comme un des moyens de reconstruire l'économie bourgeoise ébranlée par la guerre. Nous dénonçons alors les chefs réformistes qui faisaient de ce mot d'ordre une revendication exclusivement d'ordre parlementaire, mais sans en monter toute la fausseté et le caractère utopique dan-

gereux. Depuis, les événements ont pleinement confirmé la nocivité de ce mot d'ordre. (...) Aussi, la grève de mai 1920 qui était imprégnée d'esprit révolutionnaire se déclenchait sur une revendication réformiste parfaitement illusoire. Cette grève contenait en elle son propre avortement, les cheminots n'ayant ni but clair de réforme, ni but de révolution ».

La désunion fut consommée avec les suites de la grève de mai. Les principaux militants révolutionnaires – dirigeants de la Fédération depuis le congrès d'avril 1920 où ils sont devenus majoritaires – sont arrêtés et emprisonnés ; puis exclus de la CGT.

Où l'on mesure que « le syndicalisme à l'épreuve de la première guerre mondiale » fut bel et bien une réalité ; et que l'épreuve s'est prolongée.

Références : Histoire de la Fédération des cheminots - Pierre Semard - édition 1934 ; les cheminots dans l'histoire sociale de la France - Joseph Jacquet ; Les cheminots en guerre - Georges Ribeill ; Les cheminots en grève - Christian Chevandier ; Les cheminots, on s'en fait toute une histoire - IHS CGT cheminots/Nicole Parutto.

4<sup>ème</sup> ANNÉE N° 66-67 15 MAI - 1<sup>er</sup> JUIN 1920.

# La Tribune des Cheminots

ORGANE DE  
LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

Téléph. 1. Trudaine 65-30 19, Rue Baudin, PARIS (IX<sup>e</sup>) Téléph. 1. Trudaine 65-30

---

--:-- POUR LA NATIONALISATION --:--

## LA DÉMONSTRATION OUVRIÈRE DE MAI 1920

### Le Mouvement des Cheminots

Notre Fédération essaie de tirer une grande bataille sociale pour la Nationalisation des chemins de fer. Les forces ouvrières organisées se sont levées à bout de bras pour la conservation sociale qui, cette fois encore est notre lien.

A la suite de notre action une répression féroce, sans exemple dans les annales de prison a été déchaînée devant les tribunaux. Des mois, des années de prison ont été distribués.

La lutte a fait des milliers de victimes. Des familles sont à l'heure actuelle dans la misère et la suite des répressions prononcées par un patronat ex-

organisme spécialisé et au détriment de la classe.

Si l'Etat est intervenu et demande l'annulation des actions de répression, les ouvriers auront été vaincus ; le rôle de la loi est de stabiliser la production et de servir l'Etat. Le pays est en danger.

Le mouvement ouvrier, toutes ses ressources et toutes ses énergies, et surtout à l'heure actuelle le mouvement ouvrier de France ont été vaincus par la répression.

Non seulement nous n'avons pas pu agir, mais on a continué à produire une

répression sévère, de la leur rapporter en leur être, en leur esprit, de quelque manière qu'ils soient, en leur conscience.

Le mouvement ouvrier de France n'a pas pu agir, mais on a continué à produire une

répression sévère, de la leur rapporter en leur être, en leur esprit, de quelque manière qu'ils soient, en leur conscience.

Le mouvement ouvrier de France n'a pas pu agir, mais on a continué à produire une

La Tribune - 15 mai 1920 - IHS CGT Cheminots



## Les Amis des Combattants en Espagne Républicaine

Les amis des combattants en Espagne républicaine

Siège social : 20, rue des Vinaigriers 75010 Paris

Correspondance : 108 Boulevard Berthier 75017 Paris

L'association ACER (Les Amis des Combattants en Espagne républicaine) a décidé de créer en 2013 le prix « Henri Rol-Tanguy » pour favoriser la recherche universitaire sur la guerre d'Espagne (1936-1939), notamment sur les volontaires internationaux, l'expression de la solidarité internationale au service de la République espagnole, la mémoire historique de ce conflit.

Ce prix, destiné à récompenser chaque année un mémoire de Master 2 pour les étudiants inscrits dans une université française, est doté de 2000 €.

Le prix a été décerné pour la première fois en 2014 à Bertrand Largeaud pour son mémoire de Master 2 sur « la perception des volontaires britanniques dans la guerre d'Espagne, de la surveillance à la redécouverte » (sous la direction de Fabrice Ben Simon et Jean-Noël Luc - Paris-Sorbonne IV).

Deux autres mémoires étaient présentés au jury :

- « les réseaux transfrontaliers de la mémoire républicaine entre le Haut-Aragon et Midi-Pyrénées » de Anélie Prudor (anthropologie sociale et historique à l'EHESS de Toulouse-Le Mirail sous la direction de Jean-Pierre Albert et Dominique Blanc)
- « le trafic d'armes en France à destination de la guerre civile espagnole (juillet 1936-avril 1939), ses formes, ses enjeux et sa surveillance », de Pierre Salmon (Recherche-Histoire à l'Université de Basse-Normandie, sous la direction de Gaël Eismann).

- Le règlement du prix 2015 est disponible sur le site de l'ACER ([acer-aver.fr](http://acer-aver.fr)) :
- Le prix de l'ACER est décerné annuellement à un(e) candidat(e) s'étant distingué(e) par la qualité de son mémoire de Master 2 et inscrit(e) dans un établissement supérieur en France.
- Les thématiques de recherche et l'époque concernée sont :
  - l'histoire des volontaires internationaux en Espagne Républicaine (combattants, médecins, infirmiers...)
  - la guerre d'Espagne dans ses répercussions internationales, et les multiples formes de solidarité (politiques, matérielles, artistiques, etc) qui se sont exprimées dans le monde pendant et après le conflit envers le peuple espagnol,
  - la mémoire historique de ce conflit en France et en Espagne, touchant plus particulièrement le rôle de l'aide internationale au gouvernement légal.

### Composition du Jury :

**Denis Peschanski**, Président du Jury, Historien, Directeur de Recherche au CNRS

**François Godicheau**

Professeur d'histoire de l'Espagne contemporaine (Bordeaux 3)

**Jean-François Berdah**, historien, maître de conférences (Toulouse 2 Le Mirail)

**Natacha Lillo**, maître de conférences en civilisation espagnole contemporaine - (Paris-Diderot)

**Jean-François Carcelen**, professeur de langue et littérature espagnoles contemporaines -(Montpellier 3)

**Rémi Skoutelsky**, docteur en Histoire

**2 représentants de l'ACER**

Seront admis(e)s à candidater les étudiant(e)s :

- titulaires de Master 2
- Ayant soutenu au cours des deux années universitaires précédentes ou pendant l'année en cours.
- Le montant du prix est de 2 000 €
- La date d'ouverture de l'appel à candidatures est fixée au 2 mai 2015
- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juin 2015 à 20 heures

Chaque dossier de candidature doit comporter obligatoirement :

- Un exemplaire de leur mémoire en version papier
- L'attestation de soutenance
- Le formulaire de candidature joint

Ces 3 documents devront être envoyés à la fois :

- en version papier par courrier postal : 108, boulevard Berthier 75017 Paris
- en format pdf à l'adresse électronique suivante : [prix-roltanguy@acer-aver.fr](mailto:prix-roltanguy@acer-aver.fr)

Le prix sera décerné dans le courant du mois d'octobre 2015. Il peut être, le cas échéant, partagé (deux 1er prix ex aequo ou 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix par exemple).

**Pour tout renseignement :**

<http://www.acer-aver.fr/index.php/prix-rol-tanguy>

